



APAJH

TOUT HANDICAP, TOUT ÂGE DE LA VIE
La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Autodétermination

L'APAJH unanime dans son engagement
pour le pouvoir de décider et d'agir





UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE POUR TOUS ET AVEC TOUS

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022



Découvrez le Rapport d'activité 2022
de la Fédération APAJH

Retrouvez le PDF sur

[apajh.org](https://www.apajh.org)

[Rubrique : Ressources]



L'APAJH, depuis plus de 60 ans, mouvement citoyen, mouvement défricheur !

En février 1962, des enseignants parisiens, femmes et hommes engagés, se posaient deux questions fondamentales et révolutionnaires pour l'époque, pourquoi les met-on à part et que vont-ils devenir.

Ils parlaient bien évidemment des enfants en situation de handicap comme nous disons aujourd'hui.

C'est à partir de leur questionnement et de leur détermination qu'est née l'APAJH.

Certains étaient parents, d'autres ne l'étaient pas.

Ils pensaient tous, comme nous aujourd'hui, que le handicap relève de la société tout entière et de la solidarité nationale.

Mouvement laïque prônant solidarité et citoyenneté, l'APAJH accompagne tous types de handicaps, tous les âges de la vie sur l'ensemble des territoires de la République.

Depuis des dizaines d'années, femmes et hommes bénévoles, avec des collaborateurs engagés, en partenariat avec les pouvoirs publics imaginent et impulsent solutions en réponse aux attentes des personnes.

Et rien ne nous arrête.

Que ce soit au cœur de la forêt amazonienne à Maripasoula en Guyane ou dans l'Océan indien, à Mayotte, là où vivent les personnes en situation de handicap, l'APAJH s'engage.

L'égalité républicaine sur l'ensemble des territoires est un combat !

Et les besoins non satisfaits, en 2023, sont considérables malgré les progrès accomplis.

Représentants des personnes et de leurs familles, parents et non parents, citoyens d'abord, nous veillons à l'égalité républicaine, partout !

Sachant la surreprésentation en détention des femmes et des hommes en situation de handicap psychique et cognitif, et leur exclusion systématique des lieux de travail au motif du seul handicap, l'APAJH s'est engagée et c'est parfois long avant d'aboutir !

Sept ans de discussions et de propositions avant d'ouvrir à Caen un atelier d'insertion pour hommes en situation de handicap incarcérés.

Mais à l'APAJH, nous sommes pugnaces et déterminés !

Je pense que nos anciens seraient fiers et se reconnaîtraient dans notre texte « Choisir ma vie de citoyen, c'est mon droit, c'est ma liberté » voté à l'unanimité par notre Congrès national à Lille le 17 juin dernier.

En situation de handicap, bien sûr, mais d'abord et surtout, des citoyens à part entière !

Jean-Louis GARCIA

le 17 août 2023



Numéro #126
Septembre 2023

Photo couverture :
 Shutterstock
 S.Ruaud

DOSSIER THÉMATIQUE

Autodétermination

- L'autodétermination, au cœur de la lutte pour l'égalité 6
- L'émancipation individuelle, un droit fondamental réservé à tous ! 7
- Conférences de territoires : un nouveau format en lien avec l'autodétermination 10
- « Nous devons changer notre façon de réfléchir » Interview de Philippe Venck 14
- Le texte politique sur l'autodétermination voté à l'unanimité 16
- Evaluation HAS : une nouvelle méthode fondée sur le regard des personnes accompagnées 20
- Le handicap, toujours motif n°1 de discrimination en France 21
- « Il y a beaucoup d'injonctions contradictoires auxquelles les professionnels sont soumis » Interview de Coralie Sarrazin 22
- Développement du pouvoir d'agir à l'APAJH de l'Isère 24
- « Tous dans le même bateau ! » Projet culturel inclusif à Bidart (Pyrénées-Atlantiques)... 25
- Sensibilisation à l'autodétermination à l'ESAT de Saint-Quentin (Aisne)..... 26
- Santé et autodétermination 27
- Projet « Coopération et gouvernance participative », plateforme de Meximieux (Ain)..... 31

ACTU HANDICAP

- 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement : la promesse du gouvernement à la CNH..... 33
- Inauguration de la Maison de l'Autisme 34

VIE ASSOCIATIVE

- Retour sur le 46ème congrès de la Fédération APAJH ... 35
- Inclusiv' Day : un rendez-vous important pour l'APAJH !39

- « Smile Camp 2023 » : le premier camp de vacances pour enfants brûlés 40
- L'innovation au cœur d'un territoire rural, c'est possible ! 41
- Fin de vie : l'APAJH signe la Déclaration du Pacte Progressiste 42
- Roland-Garros : victoire pour les travailleurs d'ESAT mobilisés en cuisine ! 44
- Légion d'honneur, une grande distinction pour le mouvement APAJH 46

SPORT

- Des champions APAJH 47

ÉTHIQUE

- Un dispositif d'alerte pour une responsabilité sociétale 49

EMPLOI

- La Fédération APAJH rejoint la plateforme de recrutement Welcome To The Jungle 50

EN RÉGION

- L'APAJH à l'assaut des sommets 52
- Une matinée de travail sur les préjugés au Pôle Enfance de Saint-Quentin (Aisne)..... 55
- Zoom sur l'APAJH de la Loire et l'APAJH de la Gironde.. 56
- Deux médailles d'or pour les vins du domaine de Sainte-Johannès (Aude)..... 57
- L'ESAT les Grandes Reuilles se lance dans la production de miel (Indre-et-Loire)..... 58
- Santé mentale : accompagner les étudiants en souffrance psychologique 59
- Un Atelier Chantier d'Insertion ouvre au centre pénitentiaire de Caen (Calvados).....61

logo
 PEFC

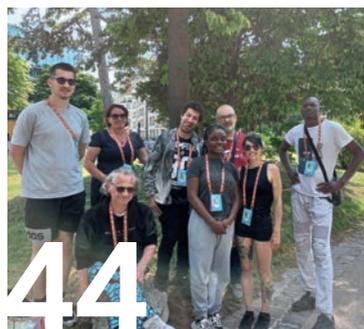
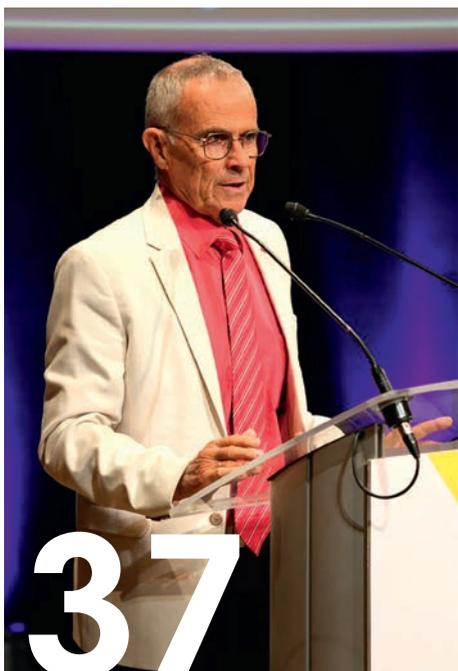
Le format de la Revue APAJH évolue.

Une taille réduite pour une utilisation de papier moins importante.

Le Revue APAJH est imprimée sur un papier recyclé, c'est-à-dire issu de matières premières papetières recyclées (PEFC 100%).

C'est l'entreprise adaptée (EA) APAJH de Levallois qui se charge de la préparation, et de l'envoi aux adhérents APAJH et abonnés.





L'autodétermination, au cœur de la lutte pour l'égalité

Dans un monde en quête d'égalité et de justice sociale, l'autodétermination des personnes en situation de handicap émerge comme un enjeu majeur. Au-delà des politiques d'inclusion, cette notion revêt une importance capitale pour permettre aux personnes concernées de prendre le contrôle de leur propre vie et de participer pleinement à la société.

On parle d'autodétermination pour les personnes en situation de handicap en particulier mais en réalité tout le monde est concerné. L'autodétermination se définit comme le droit fondamental des personnes à exercer un contrôle sur les décisions qui les concernent, que ce soit dans leur vie quotidienne, leur parcours éducatif, leur carrière professionnelle ou leur vie sociale. Cela implique de reconnaître leur capacité à faire des choix autonomes, à exprimer leurs préférences et à être les acteurs principaux de leur propre existence.

Pendant des décennies, les personnes en situation de handicap ont été reléguées à un rôle passif, dépendant des décisions prises par d'autres en leur nom. Leur voix a souvent été étouffée et leurs aspirations ignorées. Aujourd'hui, elles revendiquent ce droit à l'autodétermination à travers un mouvement militant, porté par l'APAJH et d'autres associations. L'enjeu est de faire évoluer la loi, les pratiques et *in fine* la société tout entière.



Dossier |

L'émancipation individuelle, un droit fondamental réservé à tous !

L'une des pierres angulaires de cette revendication est le concept de «rien sur nous sans nous». Les personnes en situation de handicap demandent à être impliquées activement dans tous les processus décisionnels qui les concernent. Elles exigent que leurs expériences, leurs perspectives et leurs compétences soient prises en compte afin que les politiques, les lois et les services soient véritablement adaptés à leurs besoins spécifiques.

L'autodétermination des personnes en situation de handicap est étroitement liée à la question de l'accessibilité universelle. Il ne suffit pas de supprimer les barrières physiques pour garantir leur pleine participation à la société. Il est également essentiel de briser les barrières mentales et sociales qui

limitent leur autonomie et leur liberté de choix. Cela signifie mettre fin aux stéréotypes et aux préjugés, éduquer la société dans son ensemble et créer des environnements inclusifs où chacun peut s'épanouir.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans de nombreux pays pour promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Des lois ont été adoptées pour garantir leurs droits et leur participation active. Des initiatives innovantes ont vu le jour pour favoriser leur autonomie, telles que les services d'accompagnement individualisés et les outils technologiques d'assistance.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Les personnes en

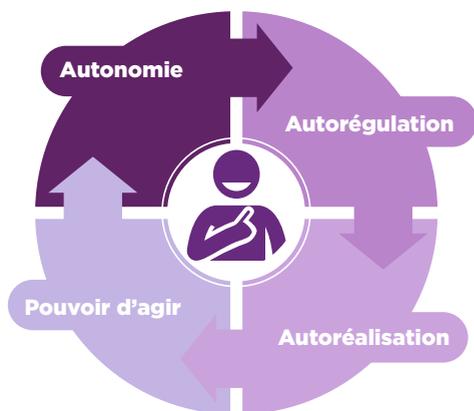
situation de handicap continuent de faire face à des obstacles et des discriminations, tant au niveau individuel que systémique. Le manque de ressources, les préjugés persistants et les pratiques paternalistes entravent encore leur pleine autodétermination.

Dans cette lutte, il est primordial que la société dans son ensemble soutienne et encourage les personnes en situation de handicap. Les décideurs politiques doivent s'engager à créer un environnement favorable à leur autodétermination. ■



QU'EST CE QUE L'AUTODÉTERMINATION ?

L'autodétermination, c'est faire des choix et prendre des décisions en accord avec ses préférences, valeurs et possibilités



• AUTONOMIE

Capacité de choix, de décision, de prise de risques.

• AUTORÉGULATION

Capacité à résoudre des problèmes, à formuler des objectifs et à ajuster ses actions en fonction de ses buts.

• POUVOIR D'AGIR

Percevoir la possibilité d'avoir un contrôle et un impact sur sa propre vie.

• AUTORÉALISATION

Connaissance de soi, de ses limites et ressources, ainsi que des limites et ressources de ses contextes de vie.



Faire des choix en étant partie prenante et prendre des décisions.

Résoudre des problèmes.

Se fixer des buts et se donner les moyens de les atteindre.

Prendre des risques tout en assurant sa sécurité.

Expérimenter et apprendre en ayant le droit de se tromper.

S'observer, s'évaluer, se connaître.

S'appuyer sur un environnement favorable.



Faire tout ce qu'on veut quand on veut.

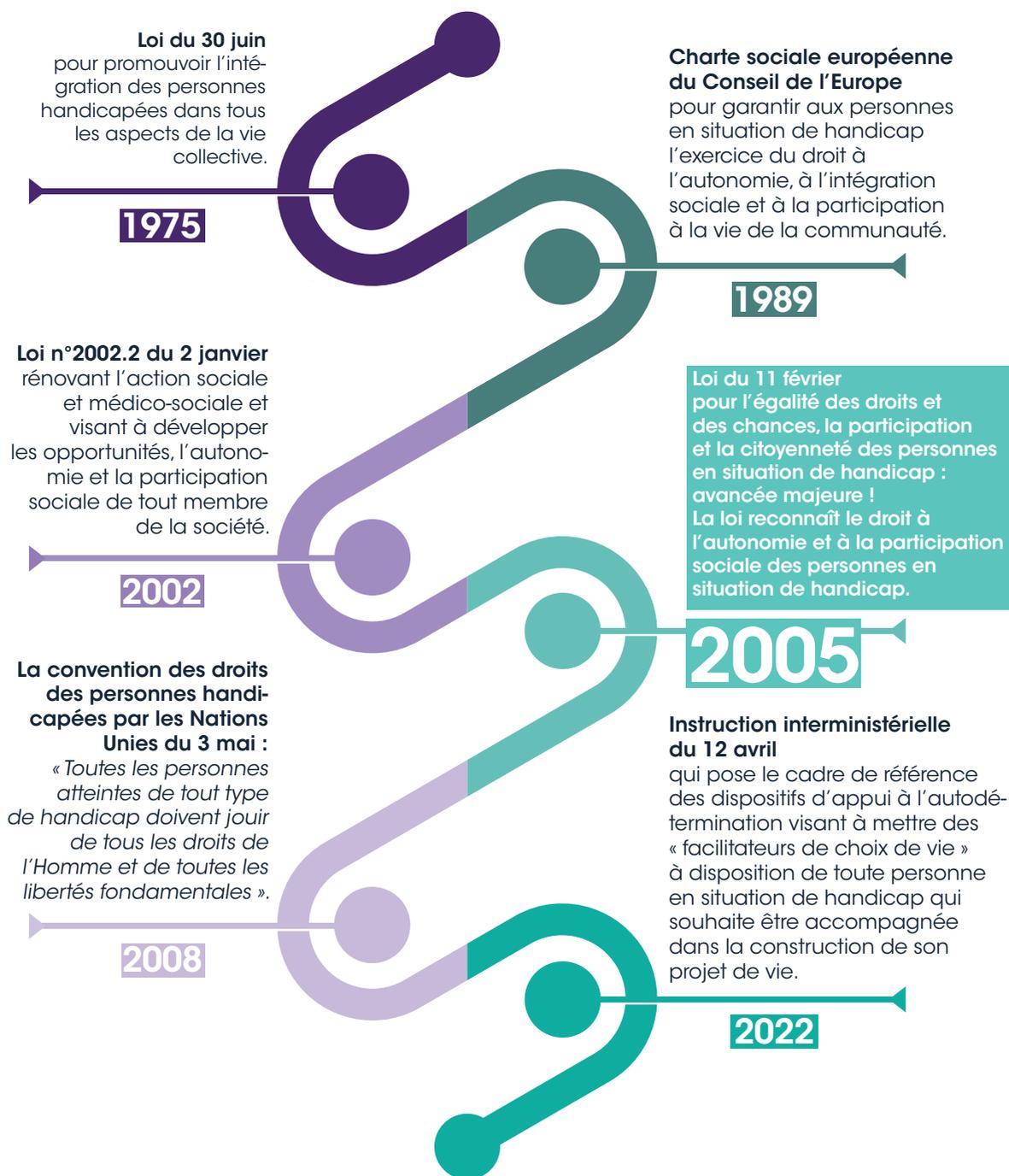
Avoir un contrôle sur tous les aspects de sa vie.

Une démarche réservée à ceux qui verbalisent, aux personnes indépendantes et aux adultes.

Faire des choix partiels sans connaître toutes ses possibilités.

Faire seul.

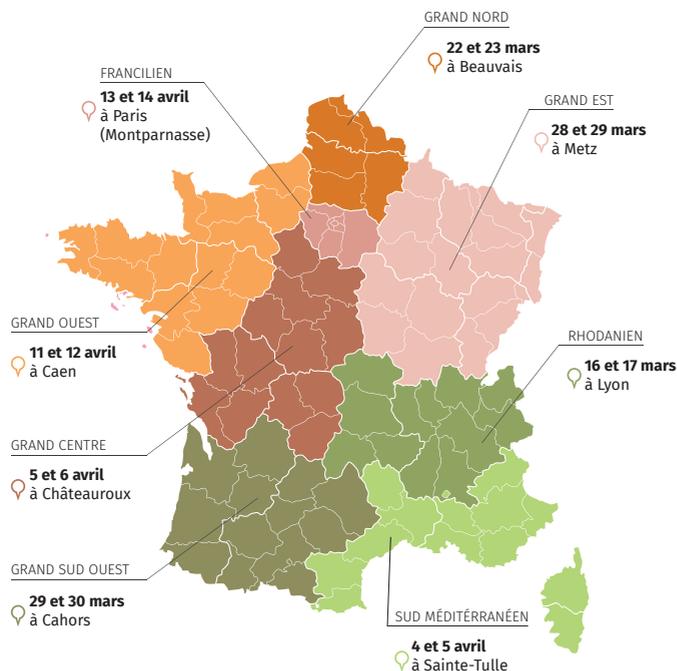
UNE LONGUE ÉVOLUTION DU CADRE LÉGAL...



Réflexion collective |

Conférences de territoires : un nouveau format en lien avec l'autodétermination

Les conférences de territoires ont lieu chaque année et permettent aux différents acteurs du mouvement APAJH de dresser le bilan des actions réalisées dans l'année, et aussi d'étudier des sujets clés pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.



10 conférences de territoires ont permis des échanges riches entre décembre 2022 et avril 2023



ANTILLES - GUYANE

14 et 15 décembre 2022 en Guadeloupe



LA RÉUNION

MAYOTTE

15 et 16 mai à La Réunion

Militants bénévoles, professionnels, personnes en situation de handicap, familles et adhérents ont donc travaillé de concert à l'élaboration d'un texte fondateur, soumis ensuite au vote des participants du Congrès annuel.

Le thème des débats depuis le Congrès d'Arcachon en 2021 : l'autodétermination, au cœur du mouve-

ment citoyen depuis déjà deux ans. Comment faire ses propres choix et les exprimer en tant que personne en situation de handicap ?

C'était tout l'enjeu des conférences qui se sont déroulées sur l'ensemble des territoires APAJH de décembre à mai, et qui cette année encore avaient précisément pour particularité d'être pensées sous le prisme de l'autodétermination.

Construire les conférences autrement

Prendre le cap de l'autodétermination ne signifie pas seulement sortir du schéma de l'accompagnement classique. C'est aussi bouleverser le fonctionnement traditionnel jusque dans ses modes de pensée. Ainsi, comme l'explique Gaëlle Martin-Sisteron, responsable du pôle ►

« accessibilité, participation sociale et citoyenne » à la Fédération APAJH, il était nécessaire pour que ces conférences aient un réel impact d'impliquer au maximum tous les participants, et notamment les personnes accompagnées :

« Au moment de concevoir les conférences nous nous sommes posé plusieurs questions : comment travailler sur le texte d'une manière différente ? Comment garantir une participation effective de toutes et tous ? L'autodétermination est un principe qui ne parle pas à tout le monde, il y avait un réel besoin de recentrer le sujet et de changer la manière de l'appréhender. »

Une dynamique inclusive à ancrer dans les pratiques de l'APAJH

Loisirs, habitat, autonomie financière, et même vie intime et sexuelle : comment aborder différemment ces thématiques classiques de la vie quotidienne, qui le sont aussi pour les personnes en situation de handicap et soulèvent nombre de questions d'éthique pour des accompagnants dont le rôle est de faire « avec » et non « à la place de » la personne accompagnée ?

À partir d'extraits du texte politique et pour pousser plus loin la réflexion, des ateliers de « cas pratiques » ont été construits sur la base de situations réelles vécues dans les structures d'accompagnement, et qui questionnent le principe d'auto-

détermination autour de 11 scénarios représentatifs du quotidien de l'accompagnement d'enfants et d'adultes en situation de handicap. Dans un second temps, la présentation orale des différentes situations au cours des conférences suscitait l'émergence de mots-clés en lien avec le principe de l'autodétermination. Enfin, dans une logique d'accessibilité, les mêmes scénarios faisaient l'objet d'un affichage sous forme de bandes dessinées.

Pour Gaëlle Martin-Sisteron, « ce nouveau format pour les conférences sera à décliner chaque année, d'une part pour faire adhérer au projet associatif, et d'autre part pour s'assurer que tout le monde est bien en phase et que le texte sera voté en Congrès dans la foulée ». ■

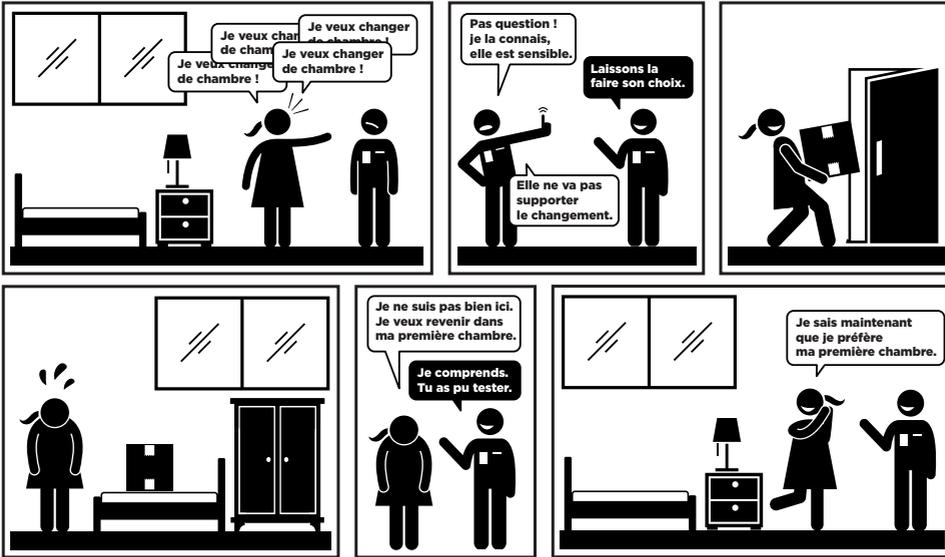


Conférence du territoire Rhodanien



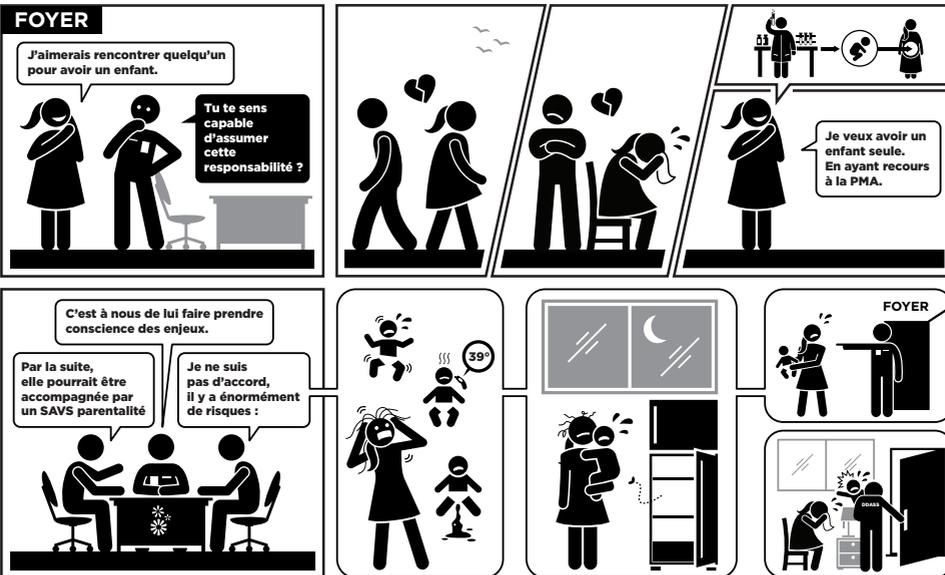
Une histoire de déménagement

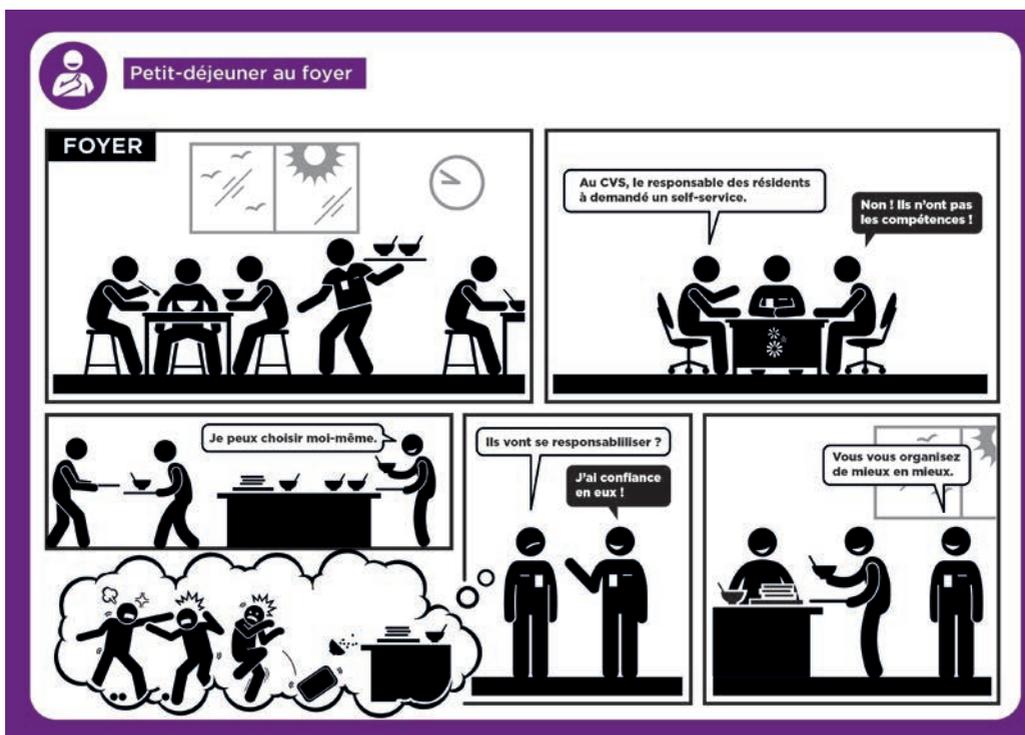
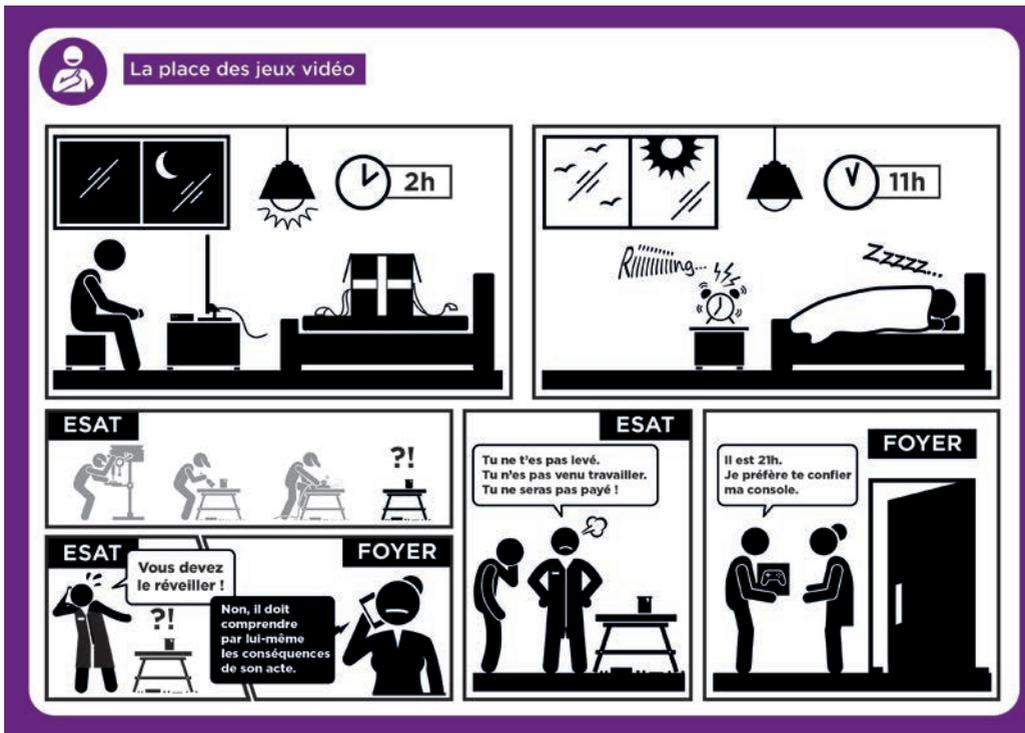
Expérimentation • Tester ses choix • Se connaître • Prise de risque
Le chemin est aussi important que le but



Devenir parent

Soutien • Ne pas se laisser déterminer par un savoir préalable • Prise de recul







Interview |

« Nous devons changer notre façon de réfléchir »

Philippe Venck, administrateur fédéral et délégué national du pôle « accessibilité, participation sociale et citoyenne » de la Fédération APAJH, a commencé à travailler sur le sujet de l'autodétermination dès sa prise de fonction en 2019. Un vrai défi à une époque où beaucoup restait à construire.

Depuis combien de temps le groupe de travail sur la question existe-t-il ?

Le groupe de travail a vu le jour à mon arrivée il y a 4 ans. Lors de ma prise de fonction, mon principal sujet à traiter était l'autodétermination.

Au départ nous étions un groupe de 20 personnes : administrateurs d'associations départementales, professionnels (cadres de direction, équipes éducatives) et personnes accompagnées pour évidemment travailler avec les personnes concernées.

Nous sommes partis d'une feuille blanche sur ce qu'était l'autodétermination, son assise légale. Petit à petit, nous avons fait émerger des pistes de travail en définissant ce que nous souhaitions et les moyens pour y parvenir.

Est-ce qu'il y a eu des freins ?

Oui car c'est une remise en cause des méthodes de travail un peu anciennes. Mais il y a maintenant

20 ans que la loi de rénovation sociale est parue et 17 ans que la loi de 2005 sur l'égalité des chances a été promulguée, donc normalement il n'est pas censé y avoir de freins pour être dans une dynamique d'autodétermination.

Quelle est l'ambition de l'APAJH en termes d'autodétermination ?

Nous ne voulons pas dicter une méthode mais sensibiliser au maximum. L'autodétermination commence par une chose simple : il faut parler de compétences et non de handicap pour permettre un réel pouvoir d'agir.

Je prends souvent cet exemple : l'autodétermination, ce n'est pas laisser le choix entre un t-shirt rouge ou un t-shirt jaune mais entre n'importe quel vêtement ! Il faut laisser le droit de se tromper et donc avoir une approche complètement différente.

La volonté de favoriser l'autodétermination demande une réflexion en profondeur, un vrai travail d'éducation car elle commence dès le plus jeune âge. Il y a un gros travail à faire avec les familles.

Comment œuvrer au quotidien pour faire évoluer les modes de pensées et créer une dynamique nouvelle ?

Notre rôle est de soulever des questions pour entrer dans une dé-

marche d'autodétermination. Nous donnons des exemples et non des modèles : comment puis-je adapter cet exemple particulier à mon cas ? Il faut inverser les postulats antérieurs : nous pensions savoir ce qui était bon pour les personnes accompagnées alors que ce qui est nécessaire est de répondre à leur demande.

Nous sommes en train de travailler sur les questions à se poser pour entrer dans le cadre de l'autodétermination. L'autodétermination c'est écouter, prendre au sérieux, ne pas se laisser déterminer par un savoir extérieur, ne pas se cramponner au handicap, soutenir les choix individuels, informer clairement, comprendre le langage de son interlocuteur... Il va falloir une formation très importante pour les accompagnants afin de réussir à faire bouger les lignes.

Justement, quel sera l'impact sur les méthodes d'accompagnement ?

Les méthodes de prise en compte vont être bouleversées : les accompagnants ne seront plus devant ou derrière la personne mais à ses côtés. Il faut le voir comme un partenariat.

Nous sommes conscients que cela va générer de l'inquiétude chez les professionnels. Nous ne souhaitons pas remettre en question leurs compétences mais plutôt faire en sorte qu'ils les utilisent différemment. Il

n'est pas question de performance mais plutôt d'un cheminement pas à pas : nous devons changer de façon de réfléchir.

Comment est vécu ce changement notamment par les personnes accompagnées ?

Lors des Conférences de territoires, les personnes accompagnées ont tout de suite compris le changement de posture et elles ont exprimé leur avis. Si elles ont des besoins elles les expriment et ensuite c'est à nous d'y répondre.

C'est maintenant aux administrateurs d'être au clair et de se positionner fortement sur l'autodétermination car c'est l'affaire de toute la chaîne. Le pouvoir d'agir doit exister au niveau des directions. Il faut fixer un cadre légal et financier mais avec un champ libre qui rend possible ce pouvoir d'agir.

Comment porter ce texte politique au niveau fédéral ?

L'ambition du Congrès était d'avoir un texte politique car c'est ce qui nous permet de fonctionner mais ce texte ne doit pas rester lettre morte, il faut assurer le côté opérationnel.

Nous avons entamé un gros travail sur les modalités selon lesquelles l'autodétermination sera déclinée sur toutes les strates : administrateurs, directeurs, équipes éducatives et lien avec l'État, collectivités et familles. La Fédération va accompagner les associations départementales dans cette réflexion car les modalités seront différentes selon l'association.

Donc il y a un engagement politique avec le texte, voté à l'unanimité lors du Congrès, et les associations départementales mais ce qui est certain c'est qu'il faudra en faire

l'affaire de tous, il faut que tout le monde s'empare du sujet et soit sensibilisé.

Peut-on dire qu'on a franchi un cap à ce stade ?

La France est souvent attaquée sur la manière de prendre en compte les personnes accompagnées mais la démarche actuelle prouve que ce n'est plus fondé. Jusqu'à maintenant la mise en œuvre du principe d'autodétermination était parcellaire du fait de l'absence d'orientation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les personnes accompagnées sont des citoyens comme les autres, ils doivent avoir une complète liberté de choix. A nous de trouver les outils. ■

DÈS 2022 LES PARTICIPANTS DES CONFÉRENCES DE TERRITOIRES PARLAIENT AUTODÉTERMINATION...

L'AUTODÉTERMINATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Pour l'instant, je travaille à la cuisine et dans une école de danse où j'aide un professeur à encadrer les jeunes. Mais maintenant, je veux être coiffeuse. J'aimerais avoir mon appartement et habiter toute seule. Je l'ai dit pendant l'atelier "parlons emploi". »

Dorine, 25 ans

« C'est un droit donc on doit tout mettre en œuvre pour respecter ce droit. Il faut être à l'écoute. Ce n'est pas facile à admettre pour les parents ou pour les professionnels de n'être plus "au-dessus" de la personne en situation de handicap et l'écouter. »

Un administrateur

« S'autodéterminer, c'est expérimenter et oser prendre des risques. Un de nos résidents n'était pas content d'être obligé de rentrer pour le dîner, car il voulait participer au concert après la foire. Le lendemain, il y est allé et n'est pas rentré de la nuit. Au retour, il a dit : "Je voulais y aller donc je l'ai fait !" »

Une éducatrice spécialisée



Vote du texte politique lors du congrès, le 17 juin 2023 à Lille

Congrès APAJH 2023 |

Le texte politique sur l'autodétermination voté à l'unanimité

Les 15, 16 et 17 juin a eu lieu le 46ème Congrès de la Fédération APAJH à Lille. Plus de 400 participants étaient réunis autour de l'autodétermination pour une réflexion collective entre tables rondes et ateliers participatifs. L'enjeu était le vote d'un texte fondateur et essentiel pour définir les orientations à venir du mouvement.

Comme chaque année le Congrès APAJH réunit personnes accompagnées et familles, militants bénévoles

et professionnels, amis de l'APAJH pour échanger sur une thématique au cœur du projet associatif et plus largement sur les enjeux du handicap et les conditions d'une société inclusive. Le moment également de partager les bonnes pratiques mises en place partout dans le réseau APAJH.

L'APAJH Sarthe-Mayenne porteuse d'actions innovantes

Suite à la proposition du texte fondateur, des comités de pilotage avec

les personnes accompagnées ont vu le jour en Sarthe-Mayenne. L'idée était d'impliquer un maximum de personnes avec un fonctionnement interactif, entre murs collaboratifs et jeux visuels, pour que chacun puisse s'exprimer.

Ces derniers ont débouché sur la mise en œuvre de plusieurs actions innovantes, comme le dispositif 2A, Accompagnement de jour et Accueil en hébergement semi autonome. En fonctionnement depuis 5 ans, ce dispositif permet à

“ Personne ne doit avoir un chemin de vie tout tracé, tout le monde a le droit d'évoluer, en étant accompagné pour cela. C'est ça l'autodétermination.

Geneviève Darrieussecq

“ Le handicap relève de la solidarité de la société tout entière.

Jean-Louis Garcia

Nadège, personne accompagnée, d'occuper seule un appartement et de faire du bénévolat ainsi que diverses activités. Pilote de l'autodétermination au sein du dispositif, elle participe à des réunions chaque mois avec des professionnels et d'autres personnes accompagnées pour faire de la pédagogie autour de la démarche.

Par ailleurs, avec deux autres personnes accompagnées, Nadège est membre d'une commission recrutement. Ils consultent les CV et participent aux rencontres avec les candidats : « *Les éducateurs nous ont appris le rôle du recruteur et nous ont guidés sur les questions à poser lors des entretiens* » raconte Nadège, qui est également intervenante en Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins.

Ivanne Chinazzi, directrice du dispositif, dresse un bilan très positif : « *Aujourd'hui on mesure l'impact dans le quotidien des personnes accompagnées et on observe la prise de conscience des professionnels sur l'importance de prendre des risques tout en assurant la sécurité de la personne. L'enjeu est*

de faire de ces personnes accompagnées des ambassadeurs de l'autodétermination et cette expérience innovante nous engage à poursuivre ».

Une démarche proactive de l'APAJH du Nord pour développer le pouvoir d'agir

À l'APAJH du Nord, plusieurs initiatives ont vu le jour autour du pouvoir d'agir, une des quatre composantes de l'autodétermination.

D'abord, le principe de coopération, un mode de collaboration basé sur le fait d'utiliser l'intelligence collective dans le but de rendre le pouvoir d'agir naturel. L'idée est de co-construire, avec les personnes accompagnées, un modèle au fil du temps.

La pair-aidance* a également été initiée. Une intervenante pair a rejoint l'équipe pour faciliter l'ouverture du champ des possibles pour les personnes en situation de handicap. Cette personne, qui a un statut professionnel, a pour rôle de partager son vécu de la maladie pour aider les personnes accompagnées à gérer leur handicap : « *je peux apporter un regard complémen-*



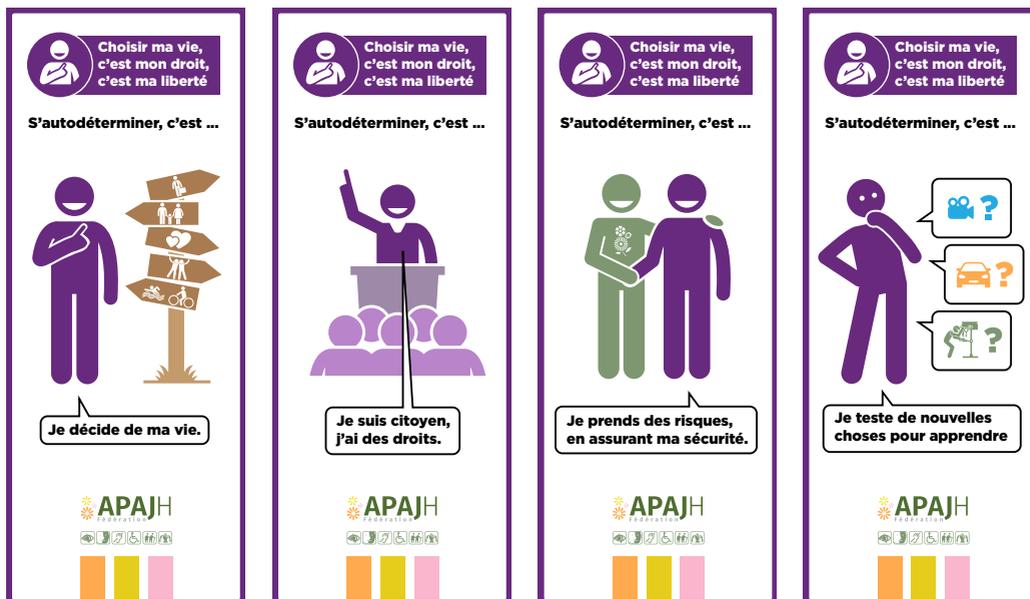
La pair-aidance dans l'emploi, une démarche encadrée

Le programme EPoP** est une initiative de la Croix-Rouge française et de quatre autres associations, lancée en 2021 par Sophie Cluzel, alors secrétaire d'État au Handicap. Il vise à encourager le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap dans le domaine de l'emploi. Son rôle est de déployer le recours aux interventions de pairs-aidants en situation de handicap, en milieu ordinaire ou spécialisé, pour accompagner d'autres personnes dans leur parcours. L'EPoP a l'ambition de proposer une véritable offre de service de pairs et d'expertise d'usage qui sera mobilisable par toutes et tous.

Retrouvez l'article p.11 (Revue n°118) sur la pair-aidance à l'APAJH de la Réunion



⚠️ Retrouver les temps forts du Congrès 2023 pages 35 à 38.



taire aux personnes pour qu'elles se sentent mieux comprises. Il y a une identification réciproque, ils voient que le rétablissement est possible puisque je suis quelqu'un de réel ».

Dernière initiative, la création d'un collectif des autoreprésentants pour promouvoir et faciliter la prise de parole des personnes en situation de handicap et peser sur les décisions associatives qui les concernent. L'idée est de défendre les droits de toutes et tous. Le collectif va notamment travailler sur la santé, la mobilité, l'école et le travail. Une nouvelle manière de penser les choses de manière collaborative, et de les exprimer.

Un projet associatif global salué par les pouvoirs publics

La ministre déléguée chargée des Personnes Handicapées, Geneviève Darrieussecq, était présente lors de l'ouverture du Congrès. Dans son discours, elle a souligné l'importance du travail de l'APAJH sur l'autodétermination et de sa pérennité dans les années à venir : « J'ai besoin de vous, vous

êtes dynamiques, il nous faut travailler ensemble pour continuer de co-construire les politiques. Nous avons tant à poursuivre pour répondre au droit des personnes en situation de handicap. Leurs compétences ont souvent été méconnues et maintenant on va les chercher pour enrichir notre société, qui a besoin d'être diverse. »

Un format accessible et interactif pour les derniers échanges autour du texte

Les différentes tables rondes étaient ponctuées par les interventions de la Ligue d'improvisation de Marquien-Baroeul qui revenait sur les prises de parole et le projet de texte politique au moyen de saynètes, improvisées en fonction de leur compréhension des sujets. Un moyen d'aborder les échanges sous un autre angle et de traiter avec humour, ou non, ce sujet dont tout le monde doit s'emparer.

Le texte fondateur, construit à travers un processus collectif, a ensuite été relu et finalisé durant des ateliers collaboratifs. Les participants

au Congrès se sont répartis en 4 ateliers où chacun a pu s'exprimer sur les derniers ajustements souhaités. L'implication de tous et toutes était facilitée par des dispositifs tels que l'adaptation du texte en bandes dessinées ou la mise à disposition de « cartons d'expression », dont le code couleur permettait à chacun de donner son ressenti lors des échanges. A l'issue de ces ateliers, leur restitution a eu lieu en salle plénière où tous les congressistes se sont de nouveau réunis.

Ce travail a abouti au vote du texte politique à l'unanimité lors de la dernière journée de Congrès. Un bel accomplissement pour l'APAJH sur l'autodétermination en portant maintenant le texte auprès de toutes ses parties prenantes. ■

*Entraide entre personnes souffrant d'une même maladie ou handicap
 **Empowerment and participation of persons with disabilities, en français : « Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap ».

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APAJH

A l'issue du congrès, Jean-Louis Garcia a été réélu Président de la Fédération APAJH et de nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration :

- Marie-Anne Montchamp, vice-présidente
- Christophe Lafond, délégué de pôle « Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité »
- Claude Brard, administratrice
- Patrice Fontaine, administrateur
- Ghislaine Haro, administratrice
- Brigitte Jeanvoine, administratrice
- Sofyane Mehiaoui, administrateur
- Jacques Potier, administrateur
- Muriel Roddier, administratrice

Martine Rollin et Eric Baumié ont rejoint le Conseil de Vigilance dont la mission est de préserver les intérêts des personnes accompagnées et des associations elles-mêmes.

Olivier Birembaux et Gérard Fontaine ont quant à eux rejoint la Commission de Contrôle, chargée de contrôler l'utilisation des moyens financiers votés pour la gestion du siège national et l'exécution des budgets des établissements directement gérés par la Fédération.

Retrouvez la composition des instances sur apajh.org

CHOISIR MA VIE DE CITOYEN, C'EST MON DROIT, C'EST MA LIBERTÉ

AUTODÉTERMINATION. POUVOIR DE DÉCIDER POUR SOI-MÊME POUVOIR D'AGIR. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis sa création l'APAJH affirme avec force et détermination la pleine citoyenneté de la personne en situation de handicap, quels que soient sa situation de handicap et son âge.

La citoyenneté, avec ses droits et ses devoirs, appartient à chacune et chacun l'exercice de son autonomie, son inclusion sociale et sa participation à la vie de la cité.

L'autodétermination est un principe de droit à la citoyenneté partant du postulat que la personne en situation de handicap a des capacités et des possibilités d'autonomie, et que celles-ci se renforcent avec l'accompagnement; ce qui a permis d'aboutir à l'adoption du texte « Habiter... chez moi, c'est mon choix » lors du Congrès APAJH d'Arcachon en 2021.

Le mouvement APAJH veut maintenant aller plus loin dans sa réflexion et son engagement pour le pouvoir de décider et d'agir de la personne. L'autodétermination constitue la boussole qui oriente :

- la construction des réponses d'accompagnement.
- la reconnaissance de la place de la personne accompagnée quant aux prises de décisions la concernant au quotidien et jusque dans la gouvernance des associations.

→ S'autodéterminer, c'est décider de la vie qu'on a envie d'avoir et faire des choix.

→ S'autodéterminer, c'est exprimer sous toutes les formes ses volontés et être écouté.

→ S'autodéterminer, c'est connaître et développer ses capacités.

→ S'autodéterminer, c'est expérimenter, oser prendre des risques et exercer sa responsabilité.

→ S'autodéterminer, c'est exercer sa pleine citoyenneté.

→ S'autodéterminer, c'est être auteure, auteur, actrice et acteur de sa vie.

Pour le mouvement APAJH, reconnaître la pleine citoyenneté et le pouvoir d'agir en toute circonstance de la personne en situation de handicap, c'est bousculer les idées reçues et faire des établissements, les possibilités d'accompagnement, les projets.

Si les concepts d'autodétermination et de pleine citoyenneté ne sont pas encore pleinement contenus, ils existent encore beaucoup, ne en situation de handicap soit écouté.

Flasher pour lire le texte sur l'autodétermination. Ce texte est à retrouver sur www.apajh.org



Illustrations : Héléna Salazar.



Une nouvelle méthode fondée sur le regard des personnes accompagnées

Les Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) sont soumis, depuis 2002, à des évaluations obligatoires concernant les activités et prestations qu'ils délivrent. Aujourd'hui, les modalités de ces évaluations évoluent, notamment dans le but d'inclure le point de vue des personnes accompagnées.

La méthode de l'accompagné traceur a ainsi fait son apparition au sein de la procédure d'évaluation. Elle consiste à interroger, en plus des professionnels, les personnes accompagnées elles-mêmes sur leur parcours et leur expérience de vie dans l'établissement, avec pour conséquence de les placer au centre de la démarche en leur donnant l'opportunité de s'exprimer pour faire évoluer leur accompagnement. Il s'agit d'un partage d'expérience comme le souligne Anne Boulay, responsable QSE nationale au sein de la Direction Recherche Développement et Qualité (DRDQ) de la Fédération APAJH : « Cette méthode va permettre de croiser les regards sur les réponses de la personne accompagnée et également les réponses des professionnels ».

Comment est-ce que cela fonctionne ? Les établissements dressent une liste de six personnes accompagnées, ayant donné leur accord au préalable, et les évaluateurs

doivent ensuite s'entretenir avec au moins trois de ces personnes avant de rencontrer le professionnel référent pour chaque personne accompagnée. Cette méthode s'inscrit dans une logique globale d'autodétermination dans la mesure où elle inclut le regard des personnes accompagnées. En définissant ce qui est bon ou non pour elles-mêmes et en l'exprimant, elles deviennent actrices de leur parcours et participent pleinement à l'amélioration continue de la qualité du système d'accompagnement.

Comme pour tout changement, le procédé doit s'anticiper : « Nous avons créé, à la DRDQ, un prospectus pour aider les structures à préparer leurs évaluations et notamment pour qu'elles puissent informer les personnes accompagnées de ce nouveau dispositif étant donné qu'elles ont un nouveau rôle à jouer dans ces évaluations HAS » explique Anne Boulay. ■

LA NOUVELLE PROCÉDURE D'ÉVALUATION EN BREF

- Les évaluations ont lieu tous les 5 ans au lieu de 7.
- Les évaluations se font sur un référentiel commun à tous les ESMS.
- La distinction entre évaluations internes et externes disparaît.
- Trois méthodes précises d'évaluation sont adoptées, dont celle de l'accompagné traceur.

Pour tout savoir sur la nouvelle évaluation HAS et connaître les outils pour s'y préparer :

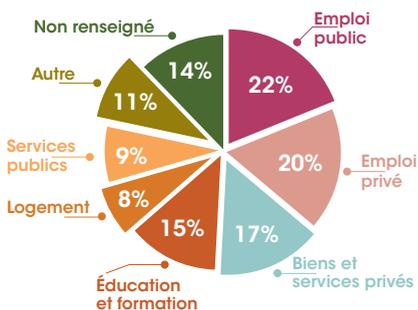


Écoutez le podcast dédié

Le handicap, toujours motif n°1 de discrimination en France

Le rapport d'activité 2022 de la Défenseure des droits, publié en avril dernier, place le handicap en tête des discriminations pour la sixième année consécutive, devant l'origine et l'état de santé. Malgré une législation de plus en plus développée, les obstacles à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap restent nombreux.

L'année dernière, 20% des réclamations pour discrimination adressées au Défenseur des droits concernaient le handicap, contre 13% pour l'origine et 11% pour l'état de santé. Ces réclamations spécifiques au handicap sont liées principalement aux domaines de l'emploi, public comme privé, des biens et services privés, et de la formation. Un chiffre global élevé qui met en lumière les freins au pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.



Répartition des réclamations concernant le handicap en 2022

L'égalité, condition inhérente à l'autodétermination

L'égalité des droits est pourtant le socle de la prise d'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap : l'autodétermination commence par le fait de se voir offrir, comme tout autre citoyen, un libre accès à toutes ses possibilités. Il reste du chemin à parcourir en France où subsistent encore trop d'exemples révélateurs de discrimination.

Ce non-respect de la loi concerne avant tout l'emploi, premier domaine de réclamation. L'une des saisines, par exemple, concerne le dispositif « Parcours accès aux carrières de la fonction publique » et présente le cas d'un agent qui voit son contrat ne pas être renouvelé alors qu'il n'a pas bénéficié de l'accompagnement approprié pour développer ses aptitudes.

Les enfants sont également concernés : ils sont nombreux à encore rencontrer des difficultés d'accès à l'éducation, et notamment à un accompagnement en milieu scolaire approprié. De nombreuses décisions octroyant des accompagnantes ou accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) restent sans effet. Le pouvoir d'agir commence dès l'enfance, mais encore faut-il que la possibilité en soit offerte.

Parfois c'est une mauvaise interprétation des textes réglementaires qui porte préjudice aux bénéficiaires

d'aides de l'État. Le rapport cite ainsi le cas d'un arrêt de versement du complément de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) suite à de mauvaises instructions de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Donner les moyens de signaler les discriminations, c'est donner du pouvoir d'agir

Une action en amont est donc plus que jamais nécessaire pour faire appliquer la loi, mais lorsque les discriminations se produisent malgré tout, comme c'est le cas ici, il faut aussi pouvoir y mettre un terme dans les meilleurs délais. Parce que donner le pouvoir de lutter contre les discriminations, c'est donner du pouvoir d'agir sur tous les aspects de la vie, les victimes de discriminations sont encouragées à les signaler, notamment via la plateforme antidiscriminations.fr ou via acce-o.fr, plateforme permettant aux personnes déficientes auditives de contacter la Défenseure des droits en Langue des signes française (LSF) ou Langue Parlée Complétée (LPC). ■



Interview | Coralie Sarrazin

« Il y a beaucoup d'injonctions contradictoires auxquelles les professionnels sont soumis »

Coralie Sarrazin est docteure en psychoéducation et intervenante psychosociale. Elle a rempli diverses missions en tant que responsable scientifique au sein du Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH) au Québec, et experte externe pour la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle est l'auteure du livre « Autodétermination et déficience intellectuelle ».



Vous êtes depuis plusieurs années au Québec : quel est votre ressenti sur la démarche d'autodétermination en France par rapport à celle du Canada ? Quelles sont les spécificités françaises ?

Il y a beaucoup de différences entre le Québec et la France, et le Québec n'est pas forcément l'eldorado qu'on imagine. En matière de déficience intellectuelle le système repose sur des « ressources » plutôt que des associations. Sur le principe, cela fonctionne comme une famille d'accueil mais dans les faits c'est plus complexe. La loi de 2015 a changé la façon de financer ce type de ressources et désormais

plus le handicap de la personne est lourd et plus la famille reçoit d'argent, ce qui implique qu'en travaillant sur l'autodétermination de la personne accompagnée, l'accompagnant travaille aussi à recevoir moins d'argent. Bien sûr, pour beaucoup la valeur humaine reste bien au-dessus de la valeur monétaire mais ce n'est pas ce qui est encouragé par le système.

En France, notre spécificité c'est notre histoire, la façon dont le médico-social a été construit, puis l'héritage du travail des proches qui est toujours très présent aujourd'hui. Ici, l'autodétermination est à la mode en ce moment alors qu'au Québec

on en parle depuis 20 à 30 ans et on la trouve dans les plans de formation, les gens savent comment la mettre en pratique. En France, on n'y est pas encore mais je pense qu'un jour ce sera le cas.

De quand date le tournant en France ?

Je dirais 2015 ou 2016. La France n'en a pas fait une priorité mais elle s'est concentrée sur d'autres questions majeures. Aujourd'hui l'autodétermination est partout au niveau associatif et politique. La Secrétaire d'État chargée des personnes en situation de handicap n'a prononcé le mot pour la pre-

mière fois qu'en 2018, donc c'est récent mais cela imprègne le politique. Cela se retrouve dans toutes les sphères aujourd'hui et c'est ce dont on a besoin pour un vrai changement.

A l'APAJH, nous essayons de faire en sorte que les professionnels soient moteurs en termes d'autodétermination : connaissez-vous des leviers qui permettent une vraie appropriation de la démarche ? Est-ce que redonner du pouvoir d'agir aux professionnels leur permettrait d'innover en matière d'accompagnement ?

Effectivement, l'autodétermination concerne tout le monde. On en parle davantage pour les personnes en situation de handicap, car elles rencontrent plus de défis dans sa mise en pratique, mais tout le monde est concerné donc l'autodétermination des professionnels doit être prise en compte aussi. Un professionnel qui démontre une forme d'autodétermination peut servir d'exemple aux personnes qu'il accompagne, c'est un levier.

Pour les professionnels cela pose aussi la question du sens de la mission : on passe d'une prise en charge à un vrai accompagnement lorsqu'on rentre dans une logique d'autodétermination, et pour certaines personnes à une perte de sens dans le travail. Je pense que cette question-là est tabou alors qu'elle ne devrait pas l'être. Il faut que les professionnels puissent dire « j'ai l'impression de ne servir à rien » parce que donner le pouvoir d'agir est très important mais moins visible. Attendre qu'une personne fasse son lit paraît moins utile que faire le lit soi-même. On a l'impression de ne rien faire alors que si, on est là en soutien. Il faut amener cette conversation-là.

Enfin il y a beaucoup d'injonctions contradictoires auxquelles les professionnels sont soumis. Il faut prendre conscience, au niveau des décideurs, qu'on demande aux intervenants de favoriser l'autodétermination mais en même temps de ne pas prendre de risques, d'accompagner plutôt que de faire vite. Toutes ces injonctions mènent à beaucoup de mal-être professionnel et il faut les mettre en évidence. Il faut reconnaître qu'on a des dissonances cognitives entre les attentes et la prescription. C'est le plus gros frein que rencontrent les professionnels aujourd'hui.

Former les professionnels, afin qu'ils soient en mesure d'effectuer un réel accompagnement à l'autodétermination, est donc nécessaire ?

Ils ne sont pas tous formés mais ils l'appliquent parfois malgré tout. L'autodétermination c'est plus une question de valeurs que de méthode. C'est très utile d'avoir les méthodes et les outils mais il est surtout question de reconnaître le droit, le libre arbitre, les capacités et le potentiel.

Est-ce qu'il existe des outils pour favoriser l'autodétermination ?

La majorité des outils qui existent sont des échelles de mesure, ils sont donc plus pertinents pour la recherche que pour l'accompagnement. Mais au fur et à mesure les gens créent leurs propres outils. Quand on parle d'autodétermination, il ne faut pas oublier que c'est un moyen pour atteindre la participation sociale, et non une fin en soi. En termes d'outils, le FALC reste la base de tout et sur ce point on est meilleur en France qu'au Québec.

Le handicap reste le 1er motif de discrimination en France : pensez-vous que l'essor de l'autodétermination va pouvoir renverser la tendance ?

Ce serait avoir grande foi dans la société ! Oui, j'espère que l'autodétermination sera un moteur à ce changement mais est-ce réaliste ? Et pour commencer, ça prend du temps. Pour parler de « personnes en situation de handicap » et non d'« handicapés », il a fallu des années.

On apprend à avoir peur du handicap dès l'enfance mais si davantage d'initiatives comme les Cafés Joyeux existaient, davantage de participation sociale et de preuves que malgré le handicap on est tout aussi capable que les autres, alors peut-être que ça changerait. J'ai l'intime conviction qu'on va s'améliorer mais c'est un processus lent.

Il y a un documentaire qui s'appelle « Crip camp », qui est magnifique, sur des personnes sans aucune formation mais qui portent les valeurs de l'autodétermination dans les années 60 aux Etats-Unis, pendant un mouvement de révolte pour les personnes en situation de handicap. Si seulement on pouvait avoir ce même élan, cette force commune, on pourrait espérer un changement plus rapide. Il nous faudrait un Crip camp français ! ■



APAJH de l'Isère |

Développement du pouvoir d'agir

Depuis plusieurs années, les professionnels du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'APAJH Isère manifestaient le désir, et surtout le besoin, d'être formés au développement du pouvoir d'agir. En 2022 et 2023, ce fut chose faite pour tous les professionnels avec une formation qui a conduit à plusieurs décisions avec un impact direct sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Le développement du pouvoir d'agir se définit comme « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient » selon Yann Le Bossé, psycho-sociologue et fondateur de l'approche. C'est dans cette optique qu'a été pensée la formation, suite à laquelle la première décision a été de ne plus rien entreprendre sans la présence des personnes accompagnées.

De la réécriture du projet d'établissement à l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé, les travaux sont adaptés aux personnes accompagnées. Différents comités de pilotage, composés de personnes accompagnées et de professionnels, ont été mis en place afin d'implémenter des actions collectives au sein du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

Des projets personnalisés collaboratifs et plus adaptés

Les projets personnalisés sont désormais réfléchis uniquement avec le référent de la personne et non avec l'équipe entière. La personne a le choix d'être accompagnée si elle le souhaite par un proche aidant, curateur, membre de sa famille, etc.

Les outils de la loi de 2002 sont en cours d'actualisation afin de mieux prendre en compte l'autodétermination des personnes accompagnées. Ainsi la trame du projet personnalisé a évolué avec comme point de départ la demande de la personne accompagnée et non le besoin repéré par le professionnel. Tous types de supports de communication sont utilisés afin que la personne puisse exprimer clairement sa demande. Les professionnels ont suivi une formation sur les outils ELADEB* et AERES**, supports qui aident la personne accompagnée à faire émerger ses demandes et ses ressources. De nouveaux modèles de projet personnalisés ont été testés, pouvant se présenter sous forme de tableaux, pictogrammes ou tout autre outil dont la personne pourra se saisir. La notion d'évaluation du dernier projet est intégrée grâce à un outil qui sert de feuille de route aux personnes accompagnées, retraçant les différentes étapes et valorisant leurs capacités. Un changement important puisque le document administratif précédemment en vigueur n'était que peu utilisé et pas toujours jugé utile.

Enfin, chaque intervention amène le professionnel à s'adapter à une personne en particulier et à son contexte spécifique. Il n'existe pas de mode d'emploi type de l'intervention. Le professionnel est placé

dans une posture de créateur, d'inventeur de solutions ponctuelles pour des situations uniques.

Des retours positifs et de nouvelles perspectives de développement

Lors des réunions de suivi, les professionnels ont souligné leur changement de posture, une impression de retrait pour laisser davantage de place aux personnes accompagnées, ainsi qu'une décentralisation visant à les responsabiliser ; « Les personnes accompagnées sont prises en compte et valorisées, leurs ressources et capacités mises en avant ».

Et le travail ne s'arrête pas là ! La rentrée sera propice à la réécriture du livret d'accueil et du projet de service avec les personnes accompagnées ainsi qu'à une réflexion sur la mise en place de la pair-aidance. ■

* Echelle de mesure subjective des difficultés et du besoin d'aide de la personne évaluée

** Nouvelle échelle de mesure des ressources adaptée aux patients souffrant de troubles psychiques

Projet culturel inclusif à Bidart | Pyrénées-Atlantiques

« Tous dans le même bateau ! »

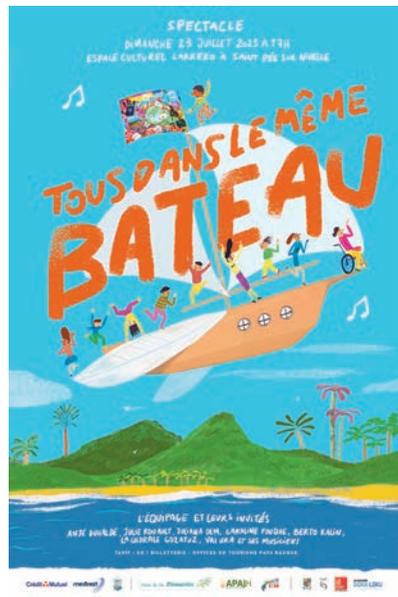
Le Foyer de Vie Pemartin, établissement de l'APAJH Côte Basque - Sud des Landes à Bidart, s'est lancé dans un ambitieux projet autour du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap : la création d'un événement culturel. Huit résidents ont pris les rênes de cette initiative, accompagnés par une professionnelle de l'animation sociale.

Leur objectif était de créer un événement culturel permettant de s'exprimer au-delà des limites du handicap et de se faire entendre par un large public. Le projet a germé suite à une expérience mitigée en 2019 où ils sont montés sur scène pour réaliser deux danses lors d'une journée sur la diversité à Bayonne. Cette expérience leur a permis d'exprimer leur ressenti, de débattre puis de cheminer vers une formalisation de leurs souhaits : recommencer dans des conditions plus adaptées et exploiter tout leur potentiel artistique.

C'est ainsi qu'est né cet événement en deux temps. Du 3 au 23 juillet, une exposition artistique intitulée « Montez à bord » a présenté les créations des résidents. Puis, le 23 juillet a eu lieu la représentation principale, « Tous dans le même bateau », spectacle de chant et de danse à travers les continents. Plusieurs artistes d'origines diverses - africaine, brésilienne, franco-allemande, tahitienne et basque - se sont produits aux côtés des résidents du Foyer de Vie Pemartin à

l'espace culturel « LARREKO » de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Un projet en faveur de l'inclusion et du renforcement de l'autodétermination des personnes accompagnées, impliquées activement dans toutes les étapes de mise en œuvre. Les résidents ont ainsi rencontré des élus, des partenaires artistiques et ont participé à la conception du spectacle, à l'élaboration du budget, ainsi qu'à la promotion de



“ A travers ce spectacle, nous ne voulons pas rester bloqués sur le regard de certaines personnes ; nous voulons dépasser cette peur. Nous ne voulons pas rester sur des mauvais souvenirs du vécu, mais avancer ! Par ce projet nous voulons démontrer que nous sommes forts. ”

Les résidents

l'événement à travers les médias. Au-delà de la différence, ils aspirent à sensibiliser le public et à montrer qu'ils sont capables de s'intégrer pleinement dans la société. Ce projet a mis en avant leur force et leur volonté et a instauré une autre dynamique relationnelle avec les professionnels du Foyer, propice au développement de leur pouvoir d'agir.

La mobilisation collective, notamment le soutien de nombreux bénévoles et partenaires ainsi que de la Mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle, a permis de faire de cet événement

une expérience unique, entre rencontres, échanges et célébration de la diversité. Une belle occasion de prouver que lorsque l'on navigue tous dans le même bateau, les différences se transforment en forces. ■

A l'initiative du projet : Pilar Abad, Béatrice Casassus, Yannick Darraidou, Aurélie Etchegoyen, Pamela Jimenez Gravalos, Mickaël Martel, Marc Perretti et Alizée Pourcel accompagnés de Murielle Fouquet.

Formation |

Sensibilisation à l'autodétermination à l'ESAT de Saint-Quentin dans l'Aisne

Pour faire valoir son autodétermination, une personne en situation de handicap doit commencer par prendre connaissance de la démarche, puis se l'approprier. C'est dans ce but qu'en janvier dernier l'ESAT Saint-Quentin Services a organisé sa première formation à l'autodétermination, une initiative qui trouve son prolongement aujourd'hui dans un dispositif d'ateliers de sensibilisation.

Réfléchir collectivement à la liberté de choix et au pouvoir d'agir, c'est ce qu'ont fait pendant trois jours neuf travailleurs et deux professionnels. Aude Griffon, coordinatrice de projet à l'ESAT, a participé à la formation : « *L'objectif était de comprendre le principe de l'autodétermination, de travailler avec eux sur la reconnaissance de leurs droits et aussi les moyens d'apprendre à se connaître. Connaître ses valeurs, ses forces, ses faiblesses afin d'être armé pour mener à bien ses projets personnels* ».

Que ce soit par le biais de discussions, de jeux de cartes ou de vidéos pour faciliter la compréhension et la participation de tous les travailleurs, de nombreuses thématiques ont été abordées : droits, scolarisation, inclusion... « *Nous avons beaucoup parlé d'autonomie. Ils font bien la différence entre autonomie et indépendance, les mots ont leur importance. Nous avons également travaillé sur la connaissance de leurs qualités et défauts, ce qui n'était pas facile mais indispensable dans l'apprentissage de soi* » explique Aude Griffon.

Dans la continuité de cette formation, depuis le mois de juin des ateliers de sensibilisation ont vu le jour, l'objectif étant que chaque personne de l'ESAT participe à au moins l'un d'entre eux. Au programme, entre autres : convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, exemples de droits et explications autour de l'autodétermination (définition, conditions et limites). Le format se veut interactif via la mise à disposition de cartons d'expression pour les participants, et les ateliers seront ajustés au fur et à mesure, en fonction des retours sur les précédents, afin de travailler constamment à les rendre les plus adaptés possibles.

Chaque année une formation est prévue pour les encadrants et cette année elle portera sur l'autodétermination. Elle aura lieu en novembre 2023 sur deux jours et trois travailleurs élus (CVS et comité) seront invités afin de partager leur expérience. ■



Isabelle Cluet, directrice Territoriale Grand Nord, Loïc Dussart, membre du Comité des Travailleurs et Nathalie Caron, directrice de l'ESAT de Saint-Quentin.



« Label des usagers », Bravo aux équipes de l'ESAT de Saint-Quentin Services !

Lors de la Commission Territoriale des Usagers du conseil Territorial de santé de l'Aisne qui s'est réunie le mercredi 10 mai 2023 à Laon, l'ESAT de Saint-Quentin Services s'est vu décerner un des deux prix du Label Droits des Usagers de l'ARS des Hauts-de-France.

Ce prix récompense la mise en place du comité des travailleurs dans le cadre de la promotion et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. L'objectif du comité est d'assurer l'expression collective de l'ensemble des travailleurs et la défense de leurs intérêts.



Santé et autodétermination |

Et la santé : si on en parlait ?

La santé est par nature une donnée vitale. C'est une composante biopsychosociale* incontournable du maintien de notre vie à chacun. Se sentir bien nous permet de prendre du plaisir dans les actes du quotidien : manger, boire, dormir, bouger, etc. A l'inverse, négliger sa santé peut fragiliser, provoquer une dégradation physique, fonctionnelle ou mentale et impacter notre qualité de vie avec l'arrivée de gênes, de douleurs ou d'incapacités. Condition intrinsèque de l'autodétermination, la santé nécessite un espace d'expression à part entière.

Pour la personne en situation de handicap, l'enjeu est d'autant plus fort qu'il s'ajoute à la gestion du handicap et des difficultés qu'il génère. Il s'agit là d'éviter le risque d'un surhandicap diminuant encore les possibilités de la personne et pouvant aller jusqu'à réduire sa durée de vie. L'attention pour la santé doit être présente tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge le plus avancé. Le parcours de soins est inclus dans le parcours de santé et tous deux sont inclus dans le parcours de vie. La santé est donc à aborder dans une approche globale de la réalité de la personne.

Lorsque, malgré les précautions, la maladie ou l'accident surviennent, il s'agit de décider au mieux pour retrouver la santé, pour éviter ou limiter l'aggravation.

Décider au sujet de la santé

Qu'il s'agisse de mesures d'hygiène ou nutritionnelles, de se soigner ou de prévenir des maladies et leurs complications, il convient de prendre soin de soi et pour cela des choix s'imposent. Il y a des experts du handicap et des experts de la santé. Mais les premiers et les seconds interviennent auprès

de la même personne en situation de handicap. La coopération est essentielle car chacun est détenteur d'informations liées d'un côté au quotidien avec le handicap, de l'autre aux soins adaptés : tous ces éléments sont à prendre en compte en synergie pour décider. D'autres acteurs peuvent aussi détenir des informations liées à la personne concernée : un aidant familial, un aidant professionnel, un animateur sportif, l'enseignant de l'enfant, etc. Avant de décider, il est nécessaire de connaître tous les déterminants pouvant conduire vers la réussite ou l'échec de l'ac-



tion santé personnalisée. Connaître le contexte de vie, repérer les freins à la décision et à l'engagement du patient, qu'ils viennent de la personne, de ses proches ou des discours professionnels contradictoires, pour les mettre en perspective dans l'accompagnement est primordial.

Et pour se décider, il convient de percevoir le bien fondé de l'action santé, d'avoir confiance dans le conseil, l'efficacité du traitement, de se sentir capable d'agir, de concilier l'éventuel conflit avec ses habitudes et ses représentations ou avec celles de proches envers qui on a un devoir de loyauté.

Les conditions de l'autodétermination

La santé est un bien personnel, qui concerne l'intimité de son corps et de son être. Qui mieux que soi peut traduire ce qu'il ressent, ce qu'il peut supporter ? La personne en situation de handicap doit pouvoir aussi exprimer ses propres choix de santé pour elle-même. Tous les citoyens ont ce droit ! Pour exercer ce droit, qui nécessite des connaissances parfois ex-

pertes, il est indispensable pour tout patient d'obtenir les informations pouvant éclairer sa décision. Pour une personne en situation de handicap, il est crucial que l'entourage professionnel et familial lui délivre toutes les explications et les enjeux, de façon compréhensible et avec des moyens adaptés à elle. Les professionnels ont pour tâche de guider la décision sans contraindre et en exposant tous les choix possibles. Le rôle attendu des proches est d'accompagner l'autodétermination de l'enfant et de l'adulte, autant qu'elle est possible et avec discernement, en écartant leur propre peur et préférence.

Les choix de santé peuvent concerner par exemple : la consommation ou l'arrêt du tabac, la pratique d'une activité physique ou la sédentarité, l'accord ou le refus de mesures d'hygiène ou de diététique, l'accord ou le refus de soins et de traitements, la volonté de mourir...

La décision peut être légère ou grave, entraîner des conséquences sur le mode de vie ou sur la vie elle-même. Le choix peut concerner uniquement l'individu ou avoir une incidence sur la communauté, notamment en termes de risque de contamination ou de gêne pour autrui. Le choix de l'individu peut parfois se heurter aux règles collectives ou à une organisation institutionnelle : un questionnaire éthique partagé est alors approprié pour garantir la prise en compte de chacun et réfléchir aux évolutions préconisées. La personne, sa famille et les professionnels doivent décider ensemble. Protéger la personne oui, mais prendre son avis en compte aussi ! ■

** L'approche biopsychosociale, en médecine, est une approche théorique et pratique qui veut prendre en compte des facteurs psychologiques, sociaux et biologiques des pathologies.*

LA COMMISSION SANTÉ DE L'APAJH

Créée en 2022, la **Commission Santé de l'APAJH** est un groupe consultatif interdisciplinaire qui a pour objectif de réfléchir aux questions de santé et de situations de handicaps pour apporter un appui aux personnes concernées, à leurs proches et aux professionnels du médico-social et de la santé : recensement des ressources et des informations, partage d'outils et de retours d'expériences, autosaisie ou saisie par des militants ou des collaborateurs sur des sujets de santé actuels.

La Commission Santé représente donc un espace d'échanges pour faciliter les projets santé, le décloisonnement sanitaire médico-social et la qualité des parcours de santé des personnes en situation de handicap.

«Mon Com'Santé» de l'APAJH du Nord

Permettre l'autonomie lors des consultations en santé, telle est l'ambition de l'APAJH du Nord. L'équipe du Foyer d'Accueil Médicalisé de Caudry a imaginé un outil pour permettre à la personne en situation de handicap de s'exprimer par elle-même sur sa santé durant son parcours de vie.

Au moyen de son classeur ACom'Santé, la personne communique aux professionnels de santé ses besoins. Pour cela, elle utilise les images du classeur qui correspondent à la zone des lésions et douleurs. Elle exprime son accord ou son désaccord pour les solutions proposées à l'aide de pictogrammes et photos. L'outil « Mon Com'Santé » est constitué de scénarii sociaux afin d'aider la personne accompagnée à réaliser des actions et à aider le médecin à faire comprendre sa demande ou expliquer les suites d'une consultation.

Et cette méthode marche ! Les personnes avec des troubles du développement « parlent » de leurs maux sans énoncer de mots. « Après quelques séances d'explications pour l'utilisation de l'outil, les personnes concernées s'en sont vite emparées. C'est ainsi que l'on a pu comprendre par exemple que François qui boitait n'avait pas mal au pied mais au dos », explique l'infirmière de la MAS* Pierre Mailliet, dans laquelle cet outil est également utilisé.

Mieux encore, lors d'une consultation chez le médecin généraliste, Eglantine se faisait. Le généraliste

posait les questions à l'accompagnante qui lui a signalé qu'Eglantine pouvait répondre au moyen de son classeur. Le médecin s'est donc adressé à Eglantine sur la raison de sa venue, elle a ouvert son classeur et a montré son bras car elle avait chuté le matin. Le médecin lui a alors montré dans son classeur l'image « radiographie » en le formulant en même temps. Eglantine a répondu « oui » en montrant le pictogramme correspondant.

Les professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé sont très enthousiasmés par ces succès, les consultations se révèlent moins expéditives car les deux parties se comprennent. L'APAJH du Nord a décidé d'élargir cet outil à tous ses établissements même s'il reste perfectible.

Pour aller plus loin : les rendez-vous médicaux sont désormais pris avec les personnes. Cet outil constitue une belle avancée vers l'autodétermination en santé mais la démarche reste à développer. Loin d'être une utopie, il est possible d'en faire une réalité à la fois pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour les professionnels et les bénévoles. Cet engagement de co-construction est un pas de plus vers une reconnaissance de chacun et de ses choix. ■

**Maison d'Accueil Spécialisée.*



Un plan d'envergure pour la promotion de la santé par l'APAJH du Tarn

L'APAJH du Tarn, soutenue par l'Agence Régionale de Santé Occitanie et l'Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS), entraîne l'ensemble des structures qu'elle gère dans une démarche de promotion de la santé pour plus de 1000 jeunes et adultes qu'elle accompagne.

Cette démarche inclusive prévue sur une période de 5 ans s'inscrit dans une logique de développement de la santé globale des personnes accompagnées et de leur pouvoir d'agir en la matière. Durant plusieurs années, en lien étroit avec les directions et les Conseils à la Vie Sociale*, des groupes travaille-

ront de manière transversale pour la mise en place d'un programme d'actions pérenne. Ces groupes seront constitués de référents de personnes accompagnées, de référents professionnels, de représentants des familles et de l'association gestionnaire.

Un diagnostic réalisé récemment par l'IREPS, a permis de faire émerger les besoins prioritaires en Prévention et de la santé au sein des dispositifs APAJH du Tarn. Des thématiques telles que la vie affective relationnelle et sexuelle, l'hygiène corporelle et alimentaire, les addictions seront travaillées à partir du troisième trimestre 2023. Les familles

et les personnes accompagnées seront parties prenantes dans la matérialisation de ce projet d'envergure.

L'objectif visé est de proposer des activités d'éducation à la santé (ou parcours éducatif de santé) qui permettront de développer les conditions d'expression des personnes pour qu'elles soient réellement actrices de leur parcours de santé. ■

**Ou CVS, lieu de consultation et d'expression des personnes accompagnées et de leurs familles sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement, etc.*



Destination « Recherche action participative »

Projet « Coopération et gouvernance participative », plateforme de Meximieux (Ain)

Edmond, personne accompagnée par le SAVS de Meximieux, et Florence, éducatrice spécialisée au SAVS nous font partager leurs ressentis et expériences durant ce projet de recherche qui vise à développer la participation des personnes accompagnées à la gouvernance des établissements et services. Ils expliquent les effets que le projet a déjà pu avoir sur l'accompagnement et l'évolution des personnes. Ils évoquent également les différentes présentations du projet qu'ils ont pu réaliser, devant la direction générale de la Fédération APAJH à Paris, lors des Conférences de territoires ou pendant des réunions institutionnelles..

Qu'est-ce qui a changé depuis septembre, le début de votre participation au projet ?

Edmond : « Je fais plus de prises de parole, j'ai un peu plus de confiance dans les interventions. Je suis de nature un peu timide, et le projet m'a permis de plus m'exprimer. Je me sens plus détendu, moins sur la défensive selon le contexte et la personne, surtout avec le copil ».

Florence : « Depuis le début, il y a une belle évolution, Edmond vient davantage nous voir, nous sollicite plus facilement. Il s'exprime, et il sent qu'il a la possibilité de demander, de mettre en avant quand il est déçu, il s'autorise plus de choses de façon générale ».

Qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur dans le fond de ce projet ?

Edmond : « Peut-être pouvoir améliorer les choses, comme pour l'accompagnement. Le mien pour commencer mais celui des autres aussi. Je pense aux activités par exemple, ça touche tout le monde ».

Florence : « Je dirais que ce qui me tient à cœur en tant que membre du copil, c'est de voir l'évolution positive sur les personnes accompagnées qui en font partie. On voit que ça fonctionne. L'idée c'est d'ouvrir la place aux personnes accompagnées : une fois qu'on a ouvert une porte, d'autres peuvent s'ouvrir aussi. Le champ des possibles s'offre à nous. Plus Edmond s'éveille, plus ça marche, plus on a envie que ça fonctionne et on a envie de l'accompagner ».

Quel est votre ressenti par rapport à l'évolution du projet ?

Edmond : « J'ai trouvé qu'on est allé vite quand même. C'était bien mais surprenant. C'est depuis la mise en place des ateliers que ça s'est accéléré, avec les ateliers FALC, PPA*... Tout s'est mis en place même plus vite que ce qu'on avait imaginé avant de commencer les expérimentations ».

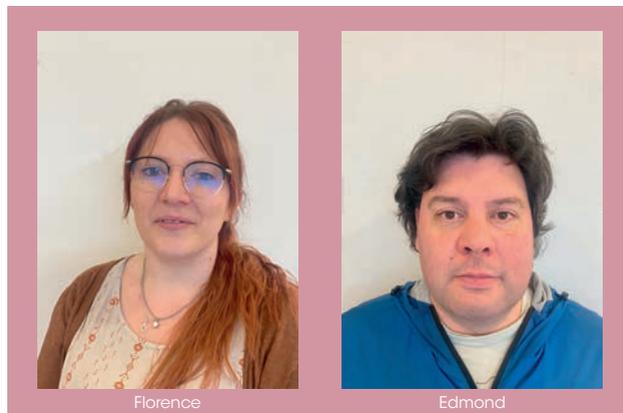
Florence : « Entre les jours de formations jusque décembre et la mise en pratique, on s'est lancé, on a très vite mis en place plein de choses avec beaucoup d'envie. Ça a donné un grand coup de pied au

travail qu'on était en train de faire. Il y a eu une grande accélération et ça matche visiblement. On a projeté un travail et un planning, mais les choses font que les personnes s'en saisissent et le mettent en pratique différemment que ce que l'on avait imaginé en amont. Comme pour le groupe FALC : nous avions imaginé des documents à retravailler, et c'est Edmond qui nous a finalement orientés vers d'autres documents auxquels nous n'avions pas forcément pensé ».

Qu'est-ce qui ressort de vos présentations du projet ?

Edmond : « Pour Paris, c'était un peu de peur et d'appréhension par rapport à la fonction des personnes. J'avais peur qu'ils fassent trop directeurs et directrices. Finalement ça s'est bien passé, ils étaient à l'écoute. Je les ai sentis très intéressés. J'étais fier de moi. On avait même un slogan : «Une fois qu'on a fait Paris, on peut tout faire !».

Finalement la réunion institutionnelle ça a été un peu plus compliqué parce que c'était avec des gens qui nous connaissent. Ils savent déjà qui on est, c'est plus difficile. Il y avait aussi le nombre de



Florence

Edmond

▶ personnes qui jouait, mais c'est surtout par rapport au fait de connaître les gens.

Pour les Conférences, il y avait un peu de stress par rapport à la présentation mais moins par rapport au public. C'était plus facile en présentiel qu'en visio parce qu'on voyait la réaction des gens et c'était motivant pour continuer à présenter le projet. Dans un bureau, c'est tout de suite moins chaleureux ».

Florence : « J'avais l'impression d'être le pilier d'Edmond à Paris. Pour les Conférences, c'était l'inverse, c'était Edmond qui me rassurait ; finalement les rôles se sont inversés ! On était une vraie équipe. À des moments l'un soutient l'autre et inversement. La relation n'est pas à sens unique. Ça montre qu'on a formé une équipe. A la Conférence, le sens équipe prenait donc tout son sens. Dans la posture, ça se sent aussi, Edmond est plus assuré. Il y a eu une réelle évolution entre Paris et les interventions actuelles ».

... **Qu'est-ce qui est le plus impressionnant ?**

Edmond : « Les prises de paroles dans le copil. Le fait de parler avec les différents membres comme le directeur, mais même avec Loïc et Juliette, la phase où on fait connaissance pour moi qui suis timide c'était difficile. Mais maintenant je me sens vraiment bien et écouté dans le copil, tout le monde a été très bienveillant ».

... **Quels ont été vos «points de surprise» ?**

Edmond : « Je ne savais pas comment le projet allait se dérouler, de quoi on allait parler. Je savais en gros que c'était pour donner plus de place aux personnes, améliorer les choses mais je ne connaissais pas les différentes étapes comme par exemple le fait de présenter le projet. Le diagnostic et tout ce n'était pas très clair.

Sinon j'ai plus de facilités à faire les demandes et ça me surprend. Le côté bienveillant du copil m'a aidé là-dedans je pense ».

Florence : « Le projet au début, c'était un peu flou, on ne savait pas trop où on allait. Même pendant les temps de regroupement, le comment ça va se mettre en place par exemple, c'était flou. Je suis surprise que tout se soit mis en place très bien et très vite après les regroupements.

Ma plus grosse surprise reste l'évolution des personnes. Je ne pensais pas que ce projet allait permettre autant de choses aux personnes. Je ne m'attendais pas à voir de si belles choses. L'évolution d'Edmond reste ma grosse surprise, et la façon dont il a pris le projet à bras le corps, chaque carte qu'on donne, il s'en saisit. C'est magique, quand on en arrive à ça, c'est que le travail est bien fait.

Je m'attendais aussi à rencontrer des difficultés pour mobiliser les professionnels, mais finalement tout le monde a été très réceptif. Dans les groupes, tout le monde est soucieux d'inclure les personnes, les freins, ils sont surtout dans notre tête finalement. » ■

* Projet Personnalisé d'Accompagnement

Conférence Nationale du Handicap |

50 000 nouvelles solutions d'accompagnement : la promesse du gouvernement

La Conférence Nationale du Handicap (CNH) a eu lieu le 26 avril dernier, comme c'est le cas tous les 3 ans. De nouveaux engagements ont été pris et ceci sur de nombreux aspects de la vie quotidienne dont l'éducation, l'emploi, l'accessibilité et l'accompagnement.

La CNH a pour but de discuter des politiques publiques engagées pour les personnes en situation de handicap en France. Le président de la République dresse le bilan des trois dernières années et fixe le cap pour les trois prochaines. Des groupes de travail en amont permettent de co-construire les orientations choisies avec les parties prenantes concernées : personnes en situation de handicap, élus locaux, entreprises, partenaires sociaux, opérateurs de transport, professionnels médico-sociaux, parlementaires et administrations.

EDUCATION

Malgré les avancées notables, trop d'enfants et d'adolescents sont encore mal scolarisés voire pas du tout. Pour assurer la responsabilité de la scolarisation de toutes et tous, chaque enfant aura désormais un Identifiant National Elève (INE) permettant de mieux suivre son parcours scolaire, y compris les enfants inscrits dans des établissements spécialisés. Une évolution de la fonction des Accompagnants d'Élèves en situation de handicap (AESH) a également été annoncée : il est primordial que ces professionnels aient enfin accès à une formation solide, une rémunération et des conditions de travail dignes.

EMPLOI

En ce qui concerne l'emploi, l'objectif est clair : le plein emploi pour les demandeurs en situation de handicap. Pour cela, l'accent est mis sur la formation des professionnels à l'accueil des personnes en situation

de handicap. Par ailleurs il va s'agir également de faciliter les reprises d'activité et les reconversions professionnelles.

Enfin, une convergence des droits sociaux des travailleurs en ESAT vers ceux des salariés sera acté à l'horizon 2024/2025, notamment pour les droits collectifs du travail ainsi que les droits individuels.

ACCESSIBILITÉ

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a fait plusieurs annonces lors de cette conférence dont celle-ci : un budget d'1,5 milliard d'euros va être dédié à améliorer l'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP), pas toujours adaptés malgré les normes d'accessibilité imposées depuis 2005.

ACCOMPAGNEMENT

Parmi les annonces importantes figure aussi la création de 50 000 nouvelles solutions dans le médico-social pour accompagner les personnes en situation de handicap. En effet, malgré les avancées notables des dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer leur accès aux droits fondamentaux.

L'importance de cette Conférence Nationale du Handicap pour faire avancer les politiques publiques en matière de handicap n'est plus à prouver. Cependant, il convient d'observer maintenant la mise en œuvre d'actions concrètes afin de garantir l'égalité de tous les citoyens et à tous niveaux de la vie quotidienne et sur tous les territoires. ■

“ Toutes ces propositions [...] sont des bons indicateurs d'un cap engageant pour les prochaines années. Preuve en est, l'annonce de 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement dans le médico-social. L'APAJH s'engage à proposer et à répondre à cet engagement du Président de la République, particulièrement parce qu'il a encouragé l'innovation dans les réponses à apporter aux personnes en situation de handicap. C'est ce que nous faisons au quotidien au travers de nos 700 structures partout en France : proposer un accompagnement cousu-main, quitte à créer ce qui n'existe pas encore dans la réglementation. A nous, associations, de nous impliquer pour réaliser et suivre les avancées tout au long des prochaines années, en soulignant également les manques, comme par exemple le manque de reconnaissance des professionnels du médico-social.

Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération APAJH

Autisme |

Inauguration de la Maison de l'Autisme



© handicap.gouv.fr

Annoncée par Emmanuel Macron lors de la Conférence Nationale du Handicap de 2020 et initiée par la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux, la Maison de l'Autisme a ouvert ses portes le 11 avril 2023 à Paris.

L'espace ouvert à tous pour s'informer, écouter une conférence,

emprunter un livre, prendre un café, ou encore se reposer dans des lieux dédiés. Son ambition est d'être un lieu ressource, unique en France, pour les personnes autistes, leur famille et les professionnels. Un centre de documentation est mis à disposition pour orienter les visiteurs dans leur recherche d'informations et plusieurs salles sont consacrées à la formation des aidants et des professionnels. A travers la création de cet espace, le gouvernement souhaite miser sur la recherche des troubles autistiques et soutenir les professionnels dans des projets novateurs avec l'aide des équipes de la Maison.

L'accessibilité est au cœur du projet de création de cette Maison de l'Autisme. Tout a été pensé en amont, avec des associations de personnes autistes, pour faciliter au mieux leur bien-être. Située juste en face du siège des jeux Paris 2024, un

cheminement composé de repères au sol ou de panneaux en hauteur guide le visiteur, tout en indiquant la distance restant à parcourir.

Par ailleurs, le logo a été pensé par Atypic, une agence de communication installée dans un ESAT (Etablissement ou service d'accompagnement par le travail), avec la collaboration de personnes autistes. ■



© handicap.gouv.fr

« Journée bleue » à la Maison d'Accueil Spécialisée de l'APAJH de la Creuse



© Photo issue de la page Facebook APAJH de la Creuse prise pendant le « goûter bleu »

Inaugurée il y a 2 ans, la Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet est un endroit dédié à l'accueil des personnes autistes.

Lors de la semaine de sensibilisation à l'autisme, en avril dernier, l'APAJH de la Creuse y a organisé une « journée bleue », couleur du rêve et de la vie, en ouvrant ses portes au public. L'occasion de présenter son dispositif aux visiteurs dans une ambiance conviviale et amicale. ■



46^{ème} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION APAJH

15 • 16 • 17 JUN 2023 À LILLE



Discours d'ouverture de la journée par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Temps fort |

Retour sur le 46^{ème} congrès de la Fédération APAJH

Plus de 400 participants étaient réunis du 15 au 17 juin dernier à Lille pour le Congrès annuel de la Fédération APAJH. Un espace d'expression ouvert à toutes et tous sur le thème de l'autodétermination pour fédérer autour d'un texte fort, politique et militant.



Jean-Louis Garcia s'exprime à l'issue de la première journée de Congrès



Discours de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées



Revoir le discours
de la Ministre



“ Il faut donner des définitions
simples aux choses afin
qu’elles soient comprises
par tous et notamment par
la société que nous voulons
inclusive.
Il faut aider notre société
à pouvoir inclure mieux.

Geneviève Darrieussecq



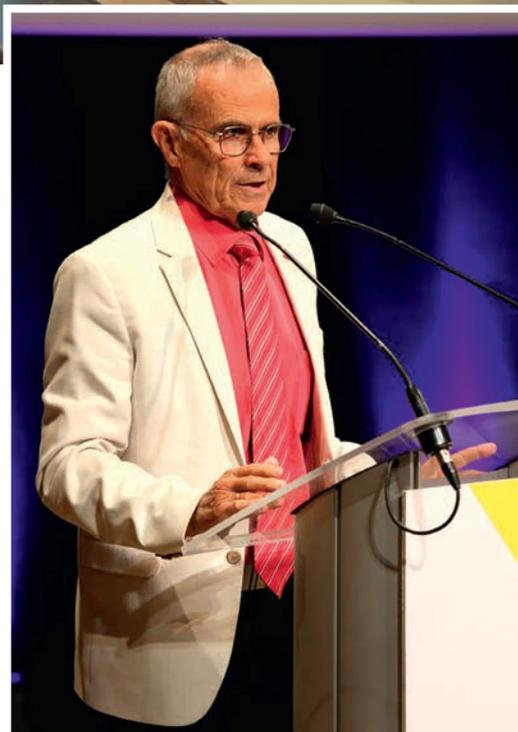


“**Devant le congrès réuni à Lille, je vous dis notre volonté de faire avancer le droit, le droit commun en confiance, en partenariat avec vous. Elue de terrain, médecin, vous connaissez la souffrance humaine. Elle nous est insupportable. Et cette injustice intolérable est notre levier d’action.**

Jean-Louis Garcia lors de son discours d’accueil de la Ministre

“**L’APAJH vit depuis soixante et un ans grâce à des femmes et des hommes engagés, déterminés, combattifs et défricheurs. Nos idées sont justes, nos combats durent et nous aboutissons. Les freins existent mais notre mouvement a toujours démontré que notre pugnacité paye.**

Jean-Louis Garcia



Rapport moral et d’orientation par le président

Revivre les tables rondes « Autodétermination, parlons-en ! »



Table ronde de l'APAJH Sarthe-Mayenne



“ Le pouvoir d’agir c’est finalement de pouvoir choisir et donc d’exercer un plus grand contrôle sur sa propre vie et sur les choses qui sont importantes pour chaque personne, en se laissant toutefois le temps d’essayer, parfois d’échouer, mais toujours en évoluant. Pour l’APAJH du Nord, ce pouvoir d’agir représente un champ des possibles à travers la reconnaissance des potentialités de chacun.

Lucy Bodel, Chargée des projets liés à l’inclusion, l’autodétermination et l’habitat inclusif à l’APAJH du Nord



Table ronde APAJH du Nord

“ Grâce au dispositif j’ai appris à faire les comptes, à entretenir un logement, à faire la cuisine. Ma famille est fière de moi ! C’est ça l’autodétermination, c’est être soi-même.

Hervé Marguerit, personne accompagnée



Galerie photos du 46e congrès de la Fédération APAJH

Inclusiv' Day : un rendez-vous important pour l'APAJH !

Le 10 mai 2023, la Fédération APAJH était présente au salon Inclusiv' Day, événement à destination des acteurs de l'emploi visant à favoriser l'inclusion en milieu professionnel. Une opportunité pour le mouvement de mettre en lumière son engagement pour l'emploi des personnes en situation de handicap et les savoir-faire des travailleurs accompagnés par l'APAJH.



L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap en France est un combat majeur de l'APAJH qui milite pour les droits des personnes en situation de handicap depuis plus de 60 ans. Et ceci dans tous les domaines de la vie : santé, école, travail, vie sociale.... Le salon Inclusiv' Day est un espace d'expression particulièrement adapté puisqu'il a pour ambition de favoriser l'accès à l'emploi de manière générale et de lutter contre tous types de discriminations. Un événement qui a notamment pour but de sensibiliser les entreprises à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Plusieurs professionnels étaient présents et nous racontent leur expérience.



Marie De Courcy est chargée d'insertion professionnelle à l'Entreprise Adaptée (EA) de l'APAJH Levallois (Haut-de-Seine)

Quel est votre métier ?

Je suis chargée d'insertion professionnelle à l'EA de Levallois depuis

2 ans et demi. Elle compte 185 salariés, dont environ 130 ayant une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Nous sommes spécialisés dans la logistique et la préparation des commandes, le lavage industriel de gobelets et le routage. J'accompagne les salariés RQTH dans leurs projets et parcours professionnels et je me charge du recrutement de nouveaux salariés. Nous proposons à nos salariés de découvrir davantage le milieu ordinaire notamment par le biais des DuoDay*, ou encore par des stages d'immersion. L'Entreprise Adaptée se situe à la charnière entre le milieu protégé et le milieu ordinaire dont elle fait partie. Elle permet à des personnes éloignées de l'emploi en raison de leur handicap de retrouver et de garder une activité professionnelle adaptée à leur situation.

Pourquoi avez-vous décidé de participer au salon Inclusiv' Day et en quoi est-il important pour vous ?

J'y participe depuis l'an dernier. Il est important d'être présent car cela permet de présenter l'Entreprise Adaptée et sa valeur ajoutée et de mettre en avant l'emploi des personnes en situation de handicap.

Que signifie pour vous l'inclusion au travail ?

C'est donner sa place à la personne en situation de handicap, avec toutes ses spécificités et ses

particularités. C'est voir d'abord ses talents avant ses limites, et trouver le juste équilibre entre les attentes de la personne et les impératifs économiques d'une entreprise. Un pari gagnant-gagnant !



Matthieu Caillot est Directeur Adjoint à l'ESAT de l'Estuaire (Seine-Maritime)

Pourquoi avez-vous décidé de participer au salon Inclusiv' Day et en quoi est-il important pour vous ?

Il est important de promouvoir les métiers de la Fédération APAJH. Le salon permet de rencontrer d'autres directeurs d'ESAT, de s'inspirer de leur fonctionnement, d'effectuer une comparaison.

Que signifie pour vous l'inclusion au travail ?

C'est un objectif ! L'inclusion est un terme qui revêt plusieurs formes. A l'ESAT de l'Estuaire on pratique l'inclusion inversée : c'est le milieu ordinaire qui vient à l'ESAT. On invite des stagiaires à venir découvrir le milieu protégé et les entreprises également.

Comment décririez-vous le milieu protégé ?

C'est un milieu ordinaire avec des personnes extraordinaires !

**Le DuoDay est une journée durant laquelle les personnes en situation de handicap forment un binôme avec des professionnels, afin de découvrir leurs activités et leur environnement de travail*



Partenariat séjour vacances |

« Smile Camp 2023 » : le premier camp de vacances pour enfants brûlés

Après plusieurs années de réflexion et de développement de son offre de services, l'association Burns and Smiles fêtera en octobre la première édition de son dernier projet, en partenariat avec le service vacances et loisirs de la Fédération APAJH : le Smile Camp, un camp de vacances pour enfants brûlés.

Une association à l'histoire riche et au champ d'action vaste

Fondé par Laurent Gaudens, un entrepreneur issu du monde du marketing digital, victime d'un accident à l'âge de 4 ans qui l'a laissé brûlé sur 60% du corps, Burns and Smiles est né d'une réalisation : celle de l'absence visuelle de personnes brûlées dans l'espace public.

En 2013, Laurent revoit Françoise Firmin, la chirurgienne qui l'a opéré enfant, qui après l'avoir écouté raconter son parcours lui suggère de témoigner afin d'aider d'autres personnes brûlées comme lui. En se renseignant sur internet, Laurent tombe sur un chiffre étonnant, 400 000 personnes sont victimes d'accidents impliquant des brûlures chaque année ! Un nombre significatif mais aussi surprenant pour Laurent, qui n'avait jamais rencontré d'autres brûlés auparavant.

Il entreprend alors des recherches et rencontre, en parallèle, les patients de sa chirurgienne. Il découvre alors ce qu'il décrit comme « un monde parallèle ». D'un côté, il y a les brûlés qui n'ont pas été touchés sur ce qu'on appelle les « parties sociales du corps » (visage, cou et mains) et s'intègrent dans la société, invisible aux yeux des autres. De l'autre, il y a ceux qui sont brûlés sur ces parties et sortent peu, ou pas, et s'isolent. Laurent entame alors un travail d'échange avec ces der-

niers, essayant de comprendre leurs combats quotidiens. Après deux années de réflexion, Burns and Smiles voit le jour en 2015.

Assistance sociale, assistance juridique, aides financières, soutien pour la vie professionnelle, box cosmétique : l'association propose actuellement 5 services. Une offre complète qui ne cesse de s'améliorer.

Le Smile Camp : une expérience humaine avant tout

Après les Smiles Apéros, ces apéros entre brûlés dans les hôpitaux, et les Feel Good Week-end, des week-ends à base de coaching en cure thermale, le Smile Camp va voir le jour en 2023. Cette colonie de vacances pour enfants brûlés, accueillera pour cette année pilote, une dizaine d'enfants de 8 à 12 ans, dans un centre de vacances à Beaumont Saint-Cyr, du 23 au 27 octobre 2023. Ils participeront à des activités variées, choisies en concertation avec eux pour correspondre au mieux à leurs envies, telles qu'une journée au Futuroscope, de l'accrobranche ou encore une visite à la ferme.

L'association a décidé de faire appel au service vacances et loisirs de la Fédération APAJH, connu pour ses séjours adaptés, qui possède toute l'expertise nécessaire au déploiement de ce projet.

L'objectif premier reste le même qu'une colonie de vacances ordinaire : que les enfants passent de bonnes vacances tout en fournissant un moment de répit aux parents ! Le deuxième objectif est que ces enfants brûlés se retrouvent avec d'autres enfants comme eux et se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls à traverser cette épreuve. Burns and Smiles nourrit également l'ambition de faire du camp le point de départ d'amitiés solides, un lieu de rendez-vous où les enfants peuvent revenir et se retrouver à chaque nouvelle édition.

Laurent Gaudens espère que les enfants qui manquent de confiance se retrouveront au contact d'enfants plus assurés, leur permettant ainsi d'avoir des exemples de pairs acceptant leur différence. D'autres enfants non brûlés seront également présent dans le centre de vacances sur la même période. Une opportunité de se mélanger avec les enfants dits « ordinaires », en sensibilisant ces derniers.

Cette année sera l'année test pour le Smile Camp qui aimerait à l'avenir renouveler l'expérience 1 à 2 fois par an en accueillant des enfants de différentes tranches d'âge (jusqu'à 17 ans). ■

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de Burns and Smiles !
www.burns-and-smiles.org

L'innovation technologique au cœur d'un territoire rural, c'est possible !



Début juin, une double inauguration a eu lieu à Pionsat (Puy-de-Dôme), commune rurale de 1 117 habitants : le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) Maurice Gantchoula et le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) La Meizou. Deux dispositifs complémentaires pour accompagner les personnes en situation de handicap, avec en ligne de mire, l'innovation et la participation à la vie de la commune et du département.

Après d'importants travaux de reconstruction et de rénovation, le FAM La Meizou et le CMPR de Pionsat ont été inaugurés lors d'une journée ensoleillée, regroupant de nombreux participants : personnes accompagnées, familles, professionnels, et aussi des représentants des différentes institutions engagées autour de ce double projet et des membres de l'association des anciens patients du CMPR.

Proposer un parcours de soin et d'accompagnement sans rupture

Deux établissements séparés de quelques mètres pour offrir un parcours de soin complet aux personnes sur le même site. Le CMPR,

seul établissement sanitaire géré par la Fédération APAJH, a vocation d'accompagner les patients dans leur rééducation, bien sûr, et également dans la réadaptation sociale. Un parcours qui débute dès l'admission avec une procédure de diagnostic via différents dispositifs pour affiner les besoins, qui se poursuit avec la rééducation stricte sensu et qui prépare même la suite, avec une démarche de recherches de solutions de logements et/ou de véhicules adaptés par exemple.

Le FAM La Meizou, apporte quant à lui une solution médico-sociale, d'hébergement médicalisé et personnalisé, importante par son implantation sur le territoire nord du département. Il vient en complément, et parfois à la suite, des soins du CMPR de Pionsat. En effet, le FAM est une solution pour répondre à différents besoins qui ont fait l'objet d'un nouveau projet d'établissement : hébergement et accompagnement à temps complet, studio tremplin pour travailler le retour à domicile, studio familles pour les aidants, studio d'hébergement pour les patients de l'hôpital de jour du CMPR (en cours d'étude).

Une complémentarité qui se trouve également dans les équipes

pluridisciplinaires, dont beaucoup de professionnels étaient présents le 6 juin pour présenter leur quotidien auprès des personnes en situation de handicap, et dans les innovations technologiques développées au CMPR.

Entre ruralité et innovation technologique, permettre l'inclusion sur tous les territoires

En effet, le CMPR dispose de deux exosquelettes et d'un laboratoire d'analyse du mouvement, l'un des quatre existant en France. Des dispositifs qui sortent du lot lorsque l'on considère que les deux établissements sont nichés au cœur d'une commune d'à peine plus de 1000 habitants, dans le Puy-de-Dôme. Il s'agit réellement d'une volonté politique affichée, de la part de la Fédération APAJH et des partenaires institutionnels et financiers, d'oser l'inclusion sur tous les territoires, y compris ruraux.

Et c'est un pari réussi ! Grégory Dolé, directeur de la délégation départementale du Puy-de-Dôme de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Lionel Chauvin, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, ont tous souligné cet équilibre et le travail en confiance entre tous les acteurs pour faire de Pionsat un « bourg rural mais pas enclavé » et des personnes accompagnées, des actrices réelles, impliquées dans la vie de la commune. ■



Revivre la double inauguration via nos réseaux sociaux

Engagement |

Fin de vie : l'APAJH signe la Déclaration du Pacte Progressiste

La Déclaration du Pacte Progressiste de Fin de vie a été signée par la Fédération APAJH, ainsi que par une vingtaine d'organisations de la société civile, dont la MGEN et l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD). Un solide appui au rapport final de la Convention citoyenne sur la fin de vie qui a été rendu en avril dernier.



La fin de vie est un sujet de société aux multiples enjeux qu'il convient aujourd'hui d'explorer librement et sereinement. Il pose des questions d'ordre éthique et juridique puisque le droit de disposer de sa vie et de sa mort est considéré comme une liberté fondamentale, et également d'ordre médical puisque la médecine dite palliative, malgré ses évolutions, ne pourra jamais complètement répondre à toutes les situations. La fin de vie fait partie de la vie. Pour l'APAJH, association citoyenne, il n'y a pas de sujet tabou.

C'était le travail de la Convention citoyenne sur la fin de vie d'élu-

dier ces questions puis de rendre un rapport dans l'hémicycle du Conseil Économique, Social et Environnemental. Durant trois mois, les membres de la convention ont partagé leurs réflexions et auditionné environ 60 experts. À l'issue de cette période, ils ont exprimé à 76 % leur soutien à l'ouverture de l'accès à l'aide active à mourir.

En parallèle, une vingtaine d'organisations de la société civile se sont unies pour former une force progressiste et républicaine dans le but de faire évoluer le cadre légal concernant la fin de vie. Leur ambition ? Garantir l'égalité des droits et la liberté de choix pour chaque

individu. Ces structures, dont la Fédération APAJH, proviennent de divers horizons et représentent collectivement plusieurs millions de personnes qui se rejoignent autour de valeurs communes. Elles en appellent :

- Au respect de la liberté de choix et d'action des individus, de manière éclairée et sans contrainte.
- À la garantie des droits des personnes en fin de vie, notamment l'accès équitable aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire, le respect des directives anticipées et des volontés exprimées.
- À la légalisation de l'aide active à mourir pour les personnes atteintes d'une maladie grave et incurable, qui la demanderaient en toute conscience et de manière libre.

Légalisation qui est en bonne voie puisque le chef de l'État, prenant acte des conclusions de la Convention citoyenne, a confié au gouvernement la mission d'élaborer un projet de loi sur la fin de vie. Le Pacte progressiste se tient en ce moment à disposition des parlementaires afin d'alimenter les travaux sur ce projet de loi. La promulgation de cette loi sera l'aboutissement de la mobilisation et une avancée majeure en termes de liberté individuelle. ■

NOUVELLE ÉDITION



ÉGALEMENT
EN VERSION
NUMÉRIQUE



© GRABI - ISTOCKPHOTO

Bulletin à retourner à :

Petit Fute VPC 18, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. 01 53 69 70 00

Oui, je souhaite commander :

- Handitourisme au prix de 15,95 € (frais de port inclus)
- Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Petit Futé
- Je préfère régler par carte bancaire :

CB n° Expire fin : /

Clé : (3 derniers chiffres figurant au dos de la carte)

Mes coordonnées : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. E-mail

Offre réservée France métropolitaine, dans la limite des stocks disponibles.



Partenariat restauration |

Roland-Garros : victoire pour les travailleurs d'ESAT mobilisés en cuisine !

Venus des quatre coins de la France, dix travailleurs d'ESAT APAJH ont vécu une expérience unique du 22 mai au 11 juin dernier, en devenant commis de cuisine pour les équipes SODEXO, partenaire du projet, pendant le célèbre tournoi de tennis. Un vrai challenge qu'ils ont relevé haut la main !

Les journées commençant tôt lors de ces trois semaines de compétition pour Jessica, Cylia, Maciré, Stéphane, Francisco, Gérald, Fabrice, Gaëtan, Corentin et Beaguy. Départ à l'aube pour être à leur poste de travail à 7h, prêts à remplir leurs missions du jour. Assemblage des sandwiches, déballage, cuisson et mise en présentoir des

paninis, conception de planches de charcuteries et de fromages : les travailleurs étaient répartis en équipes sur trois sites différents. Leur point commun ? Soutenir un rythme de travail intense, et avec toujours un sourire aux lèvres. « J'ai déjà travaillé dans la restauration donc je connaissais le rythme. J'ai besoin d'être actif et je n'ai pas été déçu » nous raconte Francisco.

Lorsque l'opportunité s'est présentée dans le cadre du partenariat de la Fédération APAJH avec SODEXO Live, les travailleurs n'ont pas hésité à la saisir. « Quand on m'a proposé je me suis dit que ça pourrait être l'occasion de tenter une nouvelle expérience » nous confie Corentin et Stéphane va plus loin : « C'était un privilège de travailler à

RENCONTRE AVEC YANNICK JEANNOT, MANAGER SODEXO

Comment s'est passé l'accueil des collaborateurs ?

Très bien, ils ont fait tout ce qu'il fallait pour s'intégrer et de mon côté je pense avoir fait le nécessaire pour les recevoir dans de bonnes conditions. La rencontre préalable en visio nous a beaucoup aidés à nous préparer. Ensuite c'était mon rôle, en tant que manager, de faire en sorte que le travail de chacun corresponde à mes attentes.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Je n'ai rencontré aucune difficulté avec les travailleurs. Je n'ai pas vraiment été surpris car j'avais déjà eu une très bonne expérience avec des personnes venant d'un ESAT. Je pense que dès le

▶ début un regard ou un échange entre nous a suffi à leur donner confiance.

Est-ce que vous avez observé une montée en compétence des travailleurs au fil des jours ?

Oui parce qu'au départ certains étaient effrayés par les 5300 sandwiches qu'on pouvait être conduits à produire par jour. Et puis au final, ils ont vu que c'était faisable car leur équipe fonctionnait bien, tous les maillons de la chaîne travaillaient de manière coordonnée.

Vous seriez prêt à recommencer l'expérience ?

Sans hésiter ! Si on mettait à ma disposition une équipe composée à 100% de personnes accompagnées par l'APAJH ça ne me poserait aucune difficulté, au contraire.

« C'est une belle expérience à vivre, enrichissante, je recommande à toute personne motivée de le faire ! » Stéphane

« J'ai beaucoup aimé découvrir Roland-Garros et apprendre de nouvelles choses » Cylia

« Ma famille était très contente pour moi, c'était la première fois que j'allais à Roland-Garros ! »
Corentin

« Tout le monde n'a pas la chance de vivre une expérience comme celle-là, ils vont être fiers de nous à l'ESAT ! » Francisco

Roland-Garros ». Coordinatrice sur place, Vanessa a accompagné les travailleurs au cours de leur expérience : « Ma mission était de faire le lien entre les managers SODEXO et les responsables APAJH et de m'assurer du bon déroulement de la mission des travailleurs. J'ai trouvé l'équipe très sympathique et dynamique, et on a eu de très bons retours par les managers et les chefs de production. »

Hormis l'immersion dans le tournoi, c'était aussi l'occasion pour eux, qui venaient de toute la France, de profiter de Paris durant les week-ends. Logés tous ensemble à l'hôtel, ils avaient l'opportunité de partager des moments en groupe, encadrés par

deux animateurs : « Une fois rentrés, chacun était libre. Certains allaient boire un verre, se reposer ou se balader, puis chaque binôme préparait son repas dans son studio. S'ils le souhaitaient nous étions là pour revenir sur leur journée de travail, soit de manière informelle sur le chemin du retour, soit lors de réunions de groupe ou d'un temps individuel en fonction de leur demande » explique Emeline, directrice du séjour. Le week-end, ceux qui le souhaitaient ont pu participer à des sorties de groupe, notamment au Parc des Princes, au Musée Grévin et au jardin des Tuileries, l'occasion de se détendre et de profiter aussi d'une aventure humaine : « Nous sommes très soudés même

pendant les temps libres, et quand l'un de nous va moins bien nous sommes là là pour le soutenir » témoigne Jessica.

Au final donc, bilan très positif pour les travailleurs : malgré la fatigue et le manque de leurs proches, ils n'ont pas regretté un instant cette aventure collective.

Prochaine étape du partenariat : les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 où jusqu'à 60 personnes accompagnées par l'APAJH seront mobilisées au sein des équipes SODEXO. L'expérience Roland-Garros aura permis aux managers de se préparer et aux travailleurs d'ouvrir la voie aux futurs candidats. ■

Légion d'honneur |

Une grande distinction pour le mouvement APAJH



Le 28 avril dernier, le travail de la Fédération APAJH a été honoré par la remise de la Légion d'honneur à son Président, Jean-Louis Garcia. Cette récompense est hautement symbolique pour l'ensemble du mouvement citoyen.

Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération APAJH, a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur des mains de Marie-Anne Montchamp*. Une récompense qui salue son engagement absolu en faveur d'une société plus juste, à la fois inclusive, solidaire et laïque. A travers cette distinction, comme l'a souli-

“ L'APAJH est un mouvement de bâtisseurs, de combattants porteurs de valeurs. Nous sommes les porte-paroles des sans-voix. Bâtisseurs, voilà ce que nous sommes, voilà ce que je suis. Capitaine d'un collectif, pugnace.

Discours de Jean-Louis Garcia lors de la remise de la Légion d'honneur

gné lui-même Jean-Louis Garcia, c'est l'ensemble du mouvement APAJH qui est reconnu par la Répu-

blique. La Légion d'honneur est la plus haute décoration honorifique française : un emblème fort après 60 ans de combat et d'avancées sociales.

La cérémonie de remise de la Légion d'honneur a eu lieu lors de la Journée des présidentes et présidents, deux jours après la Conférence Nationale du Handicap (CNH). Une date militante à tous points de vue ! ■

* Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées de 2004 à 2005, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociales de 2010 à 2012, Présidente du Conseil de la CNSA de 2017 à 2022.

Les champions APAJH



Pôle Médico-Éducatif « La Durance » | Alpes-de-Haute-Provence



Du 4 au 9 juin ont eu lieu les Global Games à Vichy, compétition sportive internationale pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle et autisme. Illyès Erario, jeune garçon accompagné par le Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif « La Durance »,

a récemment intégré l'équipe de France d'aviron para-adapté et s'est brillamment distingué.

Cette compétition, qui a lieu tous les quatre ans, rassemble 800 athlètes de près de 60 pays différents. Les sportifs ont concouru dans 13 disciplines sportives, notamment l'aviron, le cyclisme, le judo, le football, le basketball, la gymnastique ou encore la natation. Un événement qui, au-delà de la compétition sportive, vise également à promouvoir l'inclusion sociale des personnes situation en handicap mental ou psychique.

En aviron, les 17 meilleurs rameurs et rameuses nationaux ont représenté la France dans l'Allier. A l'issue des épreuves, ils ont décroché 21 médailles (9 or, 9 argent et 3 bronze) pour la délégation française.

Parmi eux, Illyès Erario, 16 ans, avec troubles du spectre autistique accompagné par l'APAJH Alpes de Haute-Provence qui a pu atteindre un niveau d'excellence grâce à son travail et à sa persévérance. Son rêve était de participer aux Global Games, il l'a réalisé haut la main puisqu'il a remporté deux médailles d'argent sur les épreuves M2x II1 - 500m et Mix4x+ II1 - 1000m.

Entouré de sa famille, des professionnels du Pôle ainsi que de ceux du club d'aviron de Manosque, Illyès était le plus jeune participant à cette compétition dans sa catégorie. Il a encore de belles réussites à nous offrir ! Rendez-vous en Égypte en 2027 pour la prochaine édition des Global Games. ■



Du 10 au 12 mai 2023 s'est déroulée la 2^e édition du Championnat de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de Laser Run. Deux jeunes accompagnés par l'IME de la Tour (APAJH) ont participé à ce championnat et l'un d'entre eux a été sacré champion de France !



IME de la Tour à Rebaix | Seine-et-Marne

En quoi consiste le Laser Run ?

Ce sport consiste à alterner tir avec un pistolet laser (à une distance de 7 mètres à 5 reprises), course (de 200 mètres ou plus selon la catégorie) et relais. Le 8 février avait lieu le championnat départemental à Trilport et le 5 avril le championnat académique à Coulommiers, deux communes de Seine-et-Marne.

Un champion de France parmi les jeunes accompagnés

Deux jeunes accompagnés par l'éducateur sportif, Kerrim Hicham de l'IME de la Tour à Rebaix (77), ont participé au championnat dans la catégorie « sport partagé* ».

Un projet d'inclusion, de collaboration et de partage puisqu'ils étaient en binôme avec des élèves du collège Jacques Prévert et du lycée Campus Scolaire de Coulommiers pendant 3 ans. L'un d'entre eux a remporté le titre de champion de France en catégorie « sport partagé collège » et un autre celui de vice-champion de France catégorie « sport partagé lycée ». ■

**Le sport partagé réunit, en équipes, des jeunes en situation de handicap et des jeunes valides.*

IME Henri Lafay à Bourg-en-Bresse | Ain

L'équipe de l'IME Henri Lafay championne de STEP scolaire

Les 25 et 26 mai derniers, trois jeunes de l'IME ont remporté les championnats de France de STEP* scolaire en sport partagé. Un titre certes, mais aussi un symbole d'inclusion inédit qui en dit beaucoup sur l'accompagnement et la préparation menés en amont.



L'histoire se déroule au collège des Côtes, où une unité d'enseignement externalisée a été mise en place pour favoriser l'inclusion des jeunes porteurs d'autisme. Depuis deux ans, cette unité s'est lancée dans l'aventure du STEP, avec initialement deux jeunes garçons, puis trois. L'activité était encadrée par une enseignante de sport et une éducatrice spécialisée, Fanny Morel : « Au départ, nous avons découvert cette activité ensemble, nous avons pris nos marques sur le plan sensoriel : les bruits et les nouveaux objets avec lesquels nous devions évoluer. Nous aurons essayé de faire les pas de base du STEP, simples en pratique mais complexes quand on a une perception du monde si différente et qu'il est difficile de coordonner ses mouvements, d'être en rythme ». Un apprentissage long, et qui a porté ses fruits : la première année, la pandémie ne permettant pas de faire de compétitions, une représentation de deux chorégraphies a été donnée à l'IME avec trois collégiennes.

Devant cette inclusion réussie, l'enseignante a pris la décision de reconduire cette activité l'année suivante afin de participer aux championnats départementaux de STEP UNSS en sport partagé**. Les entraînements ont donc repris avec un troisième jeune et les collégiennes ayant déjà participé à la première représentation, volontaires à nouveau pour une autre aventure sous le signe de la différence et de l'inclusion. Le principe était le même, deux chorégraphies à construire mais en ajoutant les critères spécifiques à la compétition. **« Ce fut une journée de découverte d'un nouveau lieu, d'un nouvel environnement, d'un rythme différent. J'avais prévu des supports visuels au cas où mais je n'ai eu besoin de rien. L'autisme peut être aussi complexe qu'exceptionnel. Et ce fut une journée exceptionnelle »** explique Fanny Morel.

Une journée qui a mené aux Championnats de France UNSS de STEP à Lyon en sport partagé, toujours en présence de Fanny : « Plus de monde, plus de stimulations sensorielles, mais toujours le sourire sur

les visages de Ethan, Hugo et Sami. Nous avons donné trois représentations avec toute notre bonne humeur et ce qu'on avait appris pendant ces deux années. L'attente du résultat fut longue mais en réalité la victoire était déjà là : avoir réussi à réaliser trois compétitions en milieu ordinaire ». L'équipe a été sacrée championne de l'Ain sport partagé STEP, Championne Académique UNSS sport partagé STEP et Championne de France UNSS sport partagé STEP. « L'aboutissement de semaines et de mois de travail, une organisation et une implication énorme, du stress, de la fatigue, des rires, des larmes, de la peur... Je suis fière de faire ce travail et de permettre aux jeunes de vivre des expériences et des projets inclusifs hors du commun, de les voir sourire et s'épanouir ensemble » conclut Fanny. ■

* Programme d'entraînement cardio-vasculaire et musculaire qui s'articule autour d'une plate-forme rectangulaire et est effectué en musique avec des séquences de pas très variées

** Le sport partagé réunit, en équipes, des jeunes en situation de handicap et des jeunes valides.



Éthique et probité professionnelle |

Un dispositif d'alerte pour une responsabilité sociale

Le saviez-vous ?
Les organisations de plus de 50 salariés ont l'obligation d'avoir un dispositif d'alerte relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (Loi Sapin II). Ce dernier permet de recueillir et de traiter, au stade le plus précoce possible, toutes les alertes portant sur des faits dangereux ou illicites et qui constituent une menace pour l'intérêt général.

Le lanceur d'alerte est la personne qui signale ces faits selon la procédure interne prévue. Il peut être salarié, ancien salarié, candidat à un emploi, partenaire ou autre partie prenante. Pour bénéficier du statut protecteur de lanceur d'alerte il faut être une personne physique et impartiale, c'est-à-dire ne retirer aucun avantage personnel lié à l'alerte.

Comment fonctionne un dispositif d'alerte ?

Si la procédure d'alerte varie d'une entreprise à l'autre, la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte est une condition réglementaire formelle. Le contenu de l'alerte doit également être sécurisé et le lanceur d'alerte protégé contre toute discrimination ou mesure disciplinaire liées à son alerte. Le comité d'alerte, instance d'aide à la décision qui vise à garantir l'indépendance de traitement, émet un avis sur la recevabilité et le bien-fondé du signalement.

Un engagement RSE au-delà de l'obligation légale

La mise en place d'un dispositif d'alerte, bien qu'étant obligatoire pour certaines entreprises, s'inscrit dans une démarche de conscience collective. L'éthique est aujourd'hui un véritable enjeu de société auquel les salariés sont sensibles. Une entreprise qui attache une importance particulière à son dispositif d'alerte témoigne non seulement du respect des exigences réglementaires mais également de la promotion d'une culture de la prise de parole et de la volonté d'instaurer une relation de confiance avec ses salariés mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires. ■

Pour découvrir le dispositif d'alerte de la Fédération APAJH, scannez le QR code juste ici :



Attractivité des métiers du médico-social |

Welcome to the Jungle Accueil Trouver un job Trouver une entreprise Média

Cherchez un job, une entre... Employeurs Se connecter

Fédération APAJH
 Association; Santé, Service... Paris View website

Profil Équipe Culture Les + Jobs 21 Suivre

ILS SONT SOCIALES

Présentation

Depuis 1962, l'APAJH agit quotidiennement pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, au cœur d'une société inclusive où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous, dans le respect des souhaits et attentes de chacun.

Reconnue d'utilité publique, l'APAJH est le premier organisme en France à accompagner tous les types de handicap, à tout âge de la vie et dans tous les domaines de la vie.

PARITÉ
 ♀ 70% ♂ 30%

DERNIERS JOBS

Découvrez Tatiana, Accompagnante Éducative et Sociale (AES)

La Fédération APAJH rejoint la plateforme de recrutement Welcome To The Jungle

Depuis le 1^{er} juin, la Fédération APAJH, en tant qu'employeur du sanitaire, social et médico-social est présente sur Welcome To The jungle. Cette vitrine de présentation et d'offres d'emploi nous permet d'accroître notre notoriété et notre attractivité auprès des futurs collaborateurs, tous métiers confondus.

Le recrutement est un enjeu fort du développement du mouvement APAJH. Plusieurs centaines d'offres d'emploi sont ouvertes sur l'ensemble des structures, qu'elles soient gérées directement par les associations présentes partout en France métropolitaine et Outre mer ou par la Fédération.

La crise sanitaire Covid, l'affirmation d'un équilibre professionnelle-vie personnelle réel, la valorisation salariale au sein du secteur, ou encore la généralisation du télétravail lorsque les missions le permettent, montrent que le monde du travail connaît des évolutions importantes que le médico-social ne peut négliger. Dans ce contexte, il est essentiel de tester de nouveaux supports de

communication afin de nous rendre plus visible et plus attrayant en tant qu'employeur !

« L'accompagnement des jeunes et adultes en situation de handicap ainsi que le soutien ou l'orientation des familles nécessitent des salariés formés et désireux de rejoindre l'économie sociale et solidaire. Avec plus de 530 embauches réalisées en 2022 pour le seul compte de la Fédération en tant qu'employeur direct, le recrutement est un enjeu stratégique. En entretien, les candidats expriment de nouvelles attentes que nous devons entendre » explique Elyette Richard, directrice des ressources humaines de la Fédération APAJH.

En avril dernier, la Fédération APAJH a lancé la campagne « *Votre métier a réellement du sens pour nous tous* » au sein des pages du numéro dédié aux 50 ans du quotidien Libération. Cette accroche s'est déclinée sur les réseaux sociaux de la Fédération avec un relai fort par les associations APAJH. L'objectif était d'annoncer le recrutement massif pour plus de 100 métiers différents de l'économie sociale et solidaire, et éclairer sur les missions militantes ainsi que l'engagement de l'APAJH depuis plus de 60 ans. ■



DONNEZ UN COUP DE POUCE À VOTRE SANTÉ GRÂCE À L'APPLICATION FEHAP COMPAGNON

La FEHAP, fédération de référence du secteur privé solidaire dont la Fédération APAJH est adhérente, dévoile un nouvel outil au service des 351 000 professionnels qu'elle représente : FEHAP compagnon, une application mobile gratuite !

Vous pouvez suivre vos progrès en matière de santé et de bien-être, découvrir de nouvelles recettes santé, partager des informations et des conseils entre professionnels, trouver des exercices de méditation et de yoga pour vous aider à vous détendre et à réduire votre stress.



L'APAJH à l'assaut des sommets | Alpes-Maritimes



Une expédition solidaire et humanitaire dans l'Himalaya

Grimper à plus de 6000 mètres d'altitude, c'est le défi qu'il a fallu relever pour les 18 alpinistes à l'assaut d'une montagne de l'Himalaya, le Stok Kangri. L'APAJH des Alpes-Maritimes et l'association Exploits sans frontière ont rendu l'expédition possible pour 4 jeunes accompagnés par l'Institut d'Éducation Sensorielle pour Déficiants Auditifs, l'IESDA à Nice, ainsi qu'un adulte accompagné par l'APAJH 06 dès sa création. Une aventure autant sportive qu'humaine.



Un périple de 28 jours depuis Nice pour se dépasser

L'ascension aura pris 11 jours dont plusieurs jours d'acclimatation nécessaires avant de partir à l'assaut des derniers 1000 mètres, alors que malheureusement le sommet n'a pas pu être atteint du fait des éléments météorologiques extrêmes qui rendaient cette ascension dangereuse.

Cinq mois de préparation

Sacs à dos, baudriers et crampons, plusieurs mois d'entraînement auront été nécessaires pour vivre au rythme des sherpas népalais. Pour Olga Torrelli, présidente de l'APAJH des Alpes Maritimes, « le dépassement de soi et la rencontre sont les deux choses qui ont attiré les jeunes dans cette aventure. Remi, Iban, Selim et Oriane parlent la langue des signes et portent des implants ce n'est pas le cas de Yannick pour lequel la langue des signes est indispensable. Le reste de l'équipe ne signe pas. Malgré cela la communication est possible ». ■





L'APAJH à l'assaut des sommets | La Réunion

Alon bat karé*, le Kilimandjaro

Du 9 au 15 mars 2023, 6 jeunes accompagnés de 5 professionnels du Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP) James Marangé ont gravi le Kilimandjaro aux côtés de deux guides de haute-montagne et de nombreux porteurs. Une aventure vécue à plus de 40 personnes sur place, mais qui a embarqué tout le DITEP, l'APAJH de la Réunion et les familles !

L'idée, en premier lieu, de se dépasser, de réaliser un exploit mais aussi de tous être égaux : les jeunes accompagnés par le DITEP ont des difficultés psychologiques importantes, avec des troubles du comportement et des difficultés à communiquer. Or, loin de l'île de La Réunion, en Tanzanie, les professionnels se retrouvaient eux aussi dans un environnement où il fallait faire preuve d'imagination et de patience.

Le lieu était tout trouvé, tant ceux qui ont fait l'ascension du Kilimandjaro

soulignent l'importance du mental dans cette aventure. Un des plus grands sommets du monde, pour marquer les dix ans du DITEP.

L'entraînement ? La Réunion est un terrain de jeu idéal pour une préparation d'un an, avec quatre sorties pour faire de la randonnée, monter sa tente. D'abord une sortie d'une journée, puis su deux jours et enfin sur trois pour monter en compétence, et aussi pour créer une dynamique de groupe.

L'équipe enthousiaste a été facilement composée autour de six jeunes âgés entre 13 et 16 ans, un âge crucial dans la gestion des émotions et de construction des projets, accompagnés de deux éducateurs, une psychologue, une psychomotricienne et un infirmier, travaillant dans une autre structure de l'APAJH de la Réunion.

La preuve que ce projet a fédéré au-delà des 11 grimpeurs du Kilimandjaro, c'est ensemble que ce projet s'est bâti, avec les autres professionnels et les autres jeunes accompagnés bien sûr : chaque jour, le DITEP a vécu au rythme de la progression suivie sur un tableau de bord, avec la création d'un carnet de voyage pour apprendre de nouveaux mots, mais aussi la création d'une fresque de l'unité d'enseignement avec le profil du sommet du Kilimandjaro dans la structure.

Les familles aussi étaient partie prenante, grâce à des réunions de préparation en amont, et avec un lien qui ne s'est jamais rompu dans une aventure humaine et sportive extraordinaire, qui a commencé dès l'aéroport pour certains qui n'avaient jamais quitté La Réunion.

Les guides de montagne enfin, au contact de jeunes en situation de handicap, dans un cadre nécessaire de solidarité pour progresser dans l'ascension, au sens propre puisqu'il s'agissait d'une cordée. Des interlocuteurs nécessaires pour les jeunes, qui rencontraient ainsi de nouvelles personnes que les professionnels qui les accompagnaient au quotidien et qui devaient composer avec eux pour réussir le défi.

Et le résultat ? Mission accomplie car tous arrivent au dernier refuge, et dépassent 5000m altitude, malgré les problèmes liés à l'altitude et les difficultés somatiques. Un jeune est arrivé à 5 900m d'altitude, deux autres à un peu plus de 5 700 et les derniers à 5 500. Après une belle photo souvenir, l'aventure s'est poursuivie toujours en Tanzanie, mais cette fois-ci lors de deux jours de safari en bivouac pour admirer les plus gros animaux de la savane africaine. Un retour ensuite à La Réunion, avec encore plein de souvenirs en tête. ■

* Allons nous promener



Une matinée de travail sur les préjugés au Pôle Enfance de Saint-Quentin (Aisne)

Le Pôle Enfance de Saint-Quentin, qui accompagne 130 personnes à travers ses diverses structures - le SESSAD Sensoriel, l'IME La Feuillaume et le SESSAD La Feuillaume - innove grâce à l'impulsion de sa direction ! A l'occasion d'ateliers sur les préjugés, toute l'équipe du Pôle s'est réunie dans les locaux du Centre Social « Au Fil de l'Eau », dans la ville de Tergnier, le 13 mars 2023.

Carte blanche pour questionner les préjugés et leur impact

Selon Christelle Moulut-Alisio, directrice adjointe du Pôle, « on accompagne parfois une situation avec ses représentations » et c'est en partant de cette réalisation, alimentée par plus de dix ans d'expérience dans le secteur médico-social à divers postes, qu'elle a émis l'idée d'ateliers sur les préjugés, voulant travailler sur le sujet depuis plusieurs années déjà.

Elle lance avec Hugues Nien, directeur de structure, et Yann Watisse, chef de service, un défi à leur équipe psy : provoquer chez les membres de l'équipe une prise de conscience de leurs propres biais et de la façon dont ces derniers peuvent impacter leur travail. Les moyens ? Une page blanche à écrire sur le thème.

Initialement frileuse devant ce sujet colossal, l'équipe a rapidement proposé de nombreuses idées pour aborder cette problématique de façon créative. Face à elles, une quarantaine de professionnels, engagés et réceptifs, prêts à jouer le jeu.

Entre apprentissage et réflexion collective : une matinée d'échanges forts

Cette thématique a été abordée sous forme d'ateliers, à travers des jeux. Une façon de travailler qui n'est pas nouvelle pour les équipes

du Pôle Enfance de Saint-Quentin qui, depuis quelques années, abordent les réunions de rentrée à l'aide de serious games*, des activités qui permettent d'apprendre de façon ludique.

Afin d'amorcer le sujet, l'équipe s'est rassemblée autour d'une activité brise-glace et d'une présentation par une pédopsychiatre sur le thème « Qu'est-ce qu'un préjugé ? ». Dans l'optique de ne pas adopter une position moralisatrice, la pédopsychiatre a rassuré l'auditoire en soulignant que tout le monde peut être en proie à des préjugés. La matinée s'est ensuite poursuivie avec plusieurs ateliers, notamment un avec un tirage au sort au cours duquel chacun écrivait quelque chose d'inattendu le concernant et que les autres devaient ensuite deviner.

Pour clore cette demi-journée, les participants ont dressé ensemble un bilan de la matinée puis sur une note plus décontractée, ils se sont réunis autour d'un repas convivial, pour échanger et partager dans la bonne humeur. Ce moment de réflexion collective a été l'opportunité de renforcer la cohésion d'équipe en permettant aux travailleurs de réaliser leur chance de travailler en équipe et de pouvoir s'appuyer sur leurs collègues. Un début très prometteur pour ces ateliers qui ont suscité de nombreux retours positifs lors de la matinée puis via les résultats de l'enquête de satisfaction menée ensuite.



Une réflexion à approfondir et un travail à poursuivre

Suite à cette expérience positive, le Pôle Enfance de Saint-Quentin aimerait réitérer ces ateliers une à deux fois par an, toujours dans un format de demi-journée pour ne pas empiéter sur le temps d'accompagnement terrain des professionnels. L'équipe de direction a l'ambition que la parole se libère parmi les collaborateurs et qu'ils soient proactifs dans la proposition de thèmes à aborder pour les prochains ateliers.

Pour finir, Christelle Moulut-Alisio souligne que ce genre d'initiative est encore peu courant dans un secteur médico-social en pleine transformation qui pourrait grandement bénéficier de ce type de méthodologie. ■

* Jeux sérieux en français

APAJH de la Loire |

Réflexion collective autour de l'école inclusive

Le 9 juin dernier avait lieu un Colloque autour de la réalité de l'École inclusive dans la Loire. Entre témoignages et échanges, de nombreux acteurs, mobilisés pour l'École de tous dans le territoire, étaient présents.

Le département de la Loire compte plus de 6000 élèves en situation de handicap dont 5100 sont scolarisés dans le milieu ordinaire. Comment leur offrir une réelle égalité des chances ? Une question au centre des débats lors de ce Colloque qui a également permis de dresser un état des lieux de l'existant. Professionnels d'établissements scolaires, chefs de service éducatif, AESH et parents d'élèves ont fait part de leur

expérience et ont mis en lumière les progrès encore à faire dans le champ de l'inclusion à l'école.

Les intervenants présents avaient des profils divers et variés, qu'il s'agisse du niveau (école élémentaire, collège et lycée), ou du dispositif avec par exemple un lycée agricole. Une véritable cartographie des solutions et réussites pour l'École inclusive dans la Loire. ■



APAJH de la Gironde |

Mission humaine et solidaire au Maroc pour deux personnes accompagnées



Boris, résident au Foyer Occupationnel Marc Bœuf, et Mathieu, inscrit à l'IEM d'Eysines, établissements de l'APAJH de la Gironde, se sont envolés en mai dernier pour le Maroc, dans le cadre de leur participation à un chantier solidaire au sein du village de Sidi Kaouki, à 22 km d'Essaouira.

Entourés par d'autres jeunes de 18 à 30 ans, français, marocains et canadiens, Boris et Mathieu ont fait de la peinture, du ponçage et ont travaillé le bois et la terre afin de construire des latrines dans l'école et de moderniser les classes. Une expérience inédite durant laquelle ils ont beaucoup appris, tant sur le plan culturel que professionnel puisqu'ils ont développé des compétences qui pourraient s'avérer utiles dans la réalisation de leurs projets futurs. ■



Un projet préparé durant plusieurs semaines avec Etienne, leur moniteur, et en partenariat avec la mission locale Technowest de Nouvelle-Aquitaine Bordeaux, à l'initiative de la démarche qui vise à sensibiliser à la richesse interculturelle que représente une expérience de mobilité internationale.

Durant 21 jours, l'objectif était de rénover une partie d'une école pri-



Valorisation du terroir | Aude | Ariège

Deux médailles d'or pour les vins du domaine de Sainte-Johannès

L'équipe vigneronne de l'ESAT du domaine de Sainte-Johannès (APAJH de l'Aude) a remporté deux médailles d'or lors de sa toute première participation au prestigieux 38^{ème} Concours Interprofessionnel des Grands Vins de Corbières.

Le concours, qui s'est déroulé au Château de Boutenac le 13 mars dernier, a été synonyme de double victoire pour le domaine : le Blanc 2022 a obtenu la première place des médailles d'or pour le millésime 2022 et le Rosé 2022 la septième place.

des 28 hectares du domaine, le travail de la terre, les traitements, la vendange, la vinification et la mise en bouteilles. Les deux médailles incarnent donc une belle valorisation de la qualité exceptionnelle des cuvées et de l'engagement de ces talentueux travailleurs.

Une reconnaissance à la valeur toute particulière puisque l'équipe a été privée de son outil de travail pendant 4 ans suite à un incendie ayant détruit la totalité des installations en 2017. La reconstruction du chai* et son inauguration en 2021 ont ouvert une nouvelle page de leur histoire avec l'ambition d'augmenter la production de bouteilles. ■

* Lieu où se déroule la vinification

« Cette récompense est une réussite et apporte une belle image de l'endroit où l'on travaille » Jean-Claude, travailleur

Ces distinctions prestigieuses ont été accueillies avec fierté par l'équipe «viti-oeno» de l'ESAT Les trois terroirs. Ses membres ont accompli ensemble un travail minutieux, réalisant toutes les étapes de la production : la taille des vignes

Découvrez la boutique
« Les terroirs du Plantaurel »
de l'APAJH Ariège



Scannez moi et découvrez tous nos produits



PRODUITS FERMIS ET ARTISANAUX
PRODUCTEURS LOCAUX
TERROIR SUD OUEST

Une escapade découverte gourmande

NOS POINTS DE VENTE EN ARIEGE :

FOIX
MONTÉGUT PLANTAUREL
AUZAT



Valorisation du terroir | Indre-et-Loire | Pyrénées-Orientales

L'ESAT les Grandes Reuilles en Indre-et-Loire se lance dans la production de miel



Depuis le printemps, l'équipe récolte et met en pot son miel à Bridoré en Indre-et-Loire. Tout a commencé en 2010 par la fabrication de ruches en bois local dans l'atelier menuiserie de l'ESAT. Aujourd'hui, 11 ruches sont en activité sur le site et l'idée de produire du miel est venue tout naturellement aux travailleurs et à leurs moniteurs.

L'ESAT les Grandes Reuilles propose de nombreux services : gravure, marquage, flocage et broderie, création et entretien d'espaces verts, menuiserie, blanchisserie et maraîchage. Situé dans un petit village, ses travailleurs sont en harmonie avec la nature. Et pour cause : il s'agit du premier établissement APAJH à avoir installé des hôtels à insectes, dispositif visant à faciliter la survie d'insectes, notamment dans des écosystèmes particulièrement fragiles. Les ruches contribuent, elles aussi, à la préservation de la biodiversité grâce à la présence

des abeilles, grandes pollinisatrices et donc essentielles au maintien de la vie telle que nous la connaissons aujourd'hui. Une fois ce cercle vertueux instauré, pourquoi ne pas aussi profiter du miel produit par les abeilles ? C'est ce qu'a décidé de faire l'équipe !

Trois questions à Franck Nabon, moniteur d'atelier menuiserie à l'initiative du projet.

Comment le projet est-il né ?

Je suis apiculteur à l'origine et le projet de fabrication des ruches a commencé dès mon arrivée à l'APAJH. Au fil des années nous avons eu envie d'aller plus loin, nous avons beaucoup d'espace et ce n'est pas très compliqué d'installer des ruches. Beaucoup de travailleurs étaient intéressés et c'était dans la continuité de la fabrication de ruches. L'an dernier nous en avons trois et cette année nous avons extrait une dizaine de ruches.

Quel est le planning de production ?

La première extraction du miel de printemps a eu lieu, nous avons choisi des ruches implantées cette année. Il faut savoir qu'un essaim, il faut lui laisser le temps de construire une colonie suffisante donc la production devrait s'intensifier dans les années à venir.

Quelle sont les prévisions en termes de quantité ?

Cette année nous avons produit 20kg de miel. A raison de deux à trois extractions par an (miel de printemps, acacia, châtaigner), nous pouvons espérer faire 100kg de miel par extraction l'année prochaine si tout va bien. Ce n'est pas une science exacte mais on sait qu'on peut produire vite et bien ce qui est de bon augure. ■



Découvrez la boutique « **Entre fil & bois** » de l'ESAT Les Micocouliers à Sorède (Pyrénées-Orientales)





Santé mentale |

Accompagner les étudiants en souffrance psychologique

Seul BAPU* du réseau APAJH, l'équipe tourangelle a fêté les 50 ans d'existence de ce dispositif de soutien psychologique des étudiants de l'agglomération de Tours. Avec 25 structures de ce type en France, les BAPU connaissent des files d'attentes qui témoignent d'un besoin accru de soutien en santé mentale pour les jeunes adultes.

Avec la pandémie de Covid 19, ce que l'on a vite nommé «le malaise étudiant» s'est invité dans l'actualité. Recouvrant différents ordres de réalités, à la fois matérielles, sociales et psychiques, ce terme a mis en

lumière la précarité des conditions de vie étudiante. Certaines étaient déjà bien présentes mais ont été comme révélées par les confinements successifs. Ce malaise est aussi venu souligner le moment si particulier des études et tous les changements qu'il entraîne : séparation familiale, départ pour une autre ville, orientation, choix professionnels et amoureux...

Une augmentation des consultations depuis 2020

«Le malaise étudiant» est ainsi devenu un enjeu de santé publique, amenant le gouvernement et les administrations à mettre en place

les «chèques psy» ou à augmenter temporairement le nombre de psychologues dans les lieux de soins accueillant des étudiants. Même si la consultation chez un psychologue ne saurait en aucun cas être la réponse aux difficultés matérielles, économiques et scolaires, comme l'ont fait remarquer certaines voix étudiantes, le nombre de demandes de consultations au BAPU de Tours a été multiplié par 2,5 depuis 2020 et une soixantaine d'étudiants sont sur liste d'attente pour leur première consultation. C'est aussi le cas pour le Service de Santé Universitaire de Tours (SSU) qui connaît une augmentation des demandes de 30%.

Des facteurs sociétaux renforcent les troubles des étudiants

Aux symptômes bien connus – isolement, dépression, troubles des conduites alimentaires, toxicomanies, décompensations psychotiques, passages à l’acte suicidaire – s’ajoutent aujourd’hui de nouvelles difficultés, en lien avec les questions qui préoccupent la société : le développement personnel, l’éco-anxiété, la recherche de validation de troubles précis (neuro-divergence, TDAH, hypersensibilité...), les questions du genre et du consentement qui viennent interroger ce qu’il en est du corps, du sexe et du désir.

L’expertise du BAPU de Tours

Les 50 ans du BAPU de Tours ont permis de poser la question du « malaise étudiant » lors d’une journée évènement, le 13 avril dernier, dédiée aux professionnels du soin psychique.

L’équipe du BAPU APAJH de Tours accompagne les étudiants qui expriment le besoin à travers différents soins : psychothérapie individuelle, psychothérapie en groupe, sophrologie, relaxation, thérapie à médiation corporelle et prescription médicamenteuse quand la situation l’exige. Des soins qui sont pris en charge par la Sécurité Sociale

et une mission qui est d’autant plus importante que Tours est une ville étudiante, comptant plus de 30 000 étudiants répartis sur plusieurs campus de la ville. Inscrit dans son environnement, le BAPU de Tours est un établissement précieux puisque nombre de villes universitaires ou estudiantines ne possèdent pas de tel service. L’orientation des jeunes vers les structures et services existants est majeure, la santé mentale des étudiants ne pouvant être dissociée de leur santé globale. ■

* Bureau d’Aide Psychologique Universitaire



Le cinquantenaire du BAPU de Tours salué le 13 avril 2023.

LES BAPU

Les BAPU ou Bureaux d’Aide Psychologique Universitaires sont ouverts à tous les étudiants qui souhaitent une aide psychologique. Leurs équipes sont composées de psychothérapeutes (psychiatres et psychologues), d’assistants sociaux et d’un service administratif pour le suivi des étudiants. Des consultations prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles et pour lesquelles n’y a pas d’avance de frais.

EN PRATIQUE

Où trouver un soutien psy pour les étudiants ?

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/besoin-d-une-aide-psychologique-1297>

BAPU APAJH de Tours - 02 47 61 61 31 et par mail à accueil. bapu@apajh37.org

FORMATION

Les premiers secours concernent aussi la santé mentale !

Dans ce cas ils représentent l’aide apportée à une personne qui vit un malaise lié à sa santé mentale.

L’APAJH propose une formation de 2 jours basée sur une pédagogie active avec des mises en situation, des vidéos, des témoignages.

Pour vous inscrire merci de contacter : formation@apajh.asso.fr



Un Atelier Chantier d'Insertion ouvre au centre pénitentiaire de Caen (Calvados)

Depuis plusieurs années, l'administration pénitentiaire cherche à développer et diversifier le travail pénitentiaire pour l'adapter à certains profils de détenus dans le cadre de sa mission de préparation à la sortie, à la réinsertion et à la lutte contre la récidive. Il s'agit d'un projet porté par l'APAJH depuis plus de dix ans.

L'objectif de l'Atelier Chantier d'Insertion est de permettre la mise en œuvre d'un parcours de réinsertion adapté par l'évaluation des besoins de la personne et son accompagnement dans le maintien ou le renforcement de ses compétences psychosociales et professionnelles. Cet atelier est le fruit d'une étroite collaboration entre l'APAJH du Calvados, le centre pénitentiaire de Caen et la direction interrégionale des services pénitentiaire Grand Ouest.

Après un travail de longue haleine avec l'ensemble des partenaires et le soutien de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité du Calvados (DDETS 14), financeur du projet, l'atelier a été inauguré le 25 mai 2023 et propose des travaux de conditionnement à 6 personnes détenues éloignées du travail.

Le retour au travail, et à ses priorités dont la ponctualité, le respect des consignes, ou encore le travail en équipe, est un marqueur fort de citoyenneté. Ces habiletés sociales retrouvées permettent aux détenus d'aller vers une réinsertion réussie.

Cet Atelier Chantier d'Insertion s'inscrit pleinement dans les valeurs que

portent l'APAJH (Laïcité, Solidarité, Citoyenneté) et dans la convention signée le 15 mars dernier par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et Eric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux et ministre de la Justice, pour accompagner ensemble les personnes en situation de handicap mental et psychique et former les personnels de l'Administration pénitentiaire. Une relation de confiance qui s'est poursuivie avec la signature d'une autre convention le 27 juillet pour permettre d'accueillir des personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général (TIG) dans les structures du mouvement APAJH. ■



De gauche à droite : Michèle Dupont et Maryvonne Debarre vices présidentes de l'APAJH du Calvados encadrant Jean-Louis Garcia président de la Fédération APAJH



Une inauguration en présence de Jean-Luc Golob, directeur du centre pénitentiaire de Caen, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et des 2 vices-présidentes de l'APAJH du Calvados, Maryvonne Debarre et Michèle Dupont, Aminthe Renouf, conseillère régionale Région Normandie et Stéphane De Carlé de la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités (à côté de Jean-Louis Garcia sur la photo).



FEU VERT POUR LES ENTREPRISES ADAPTÉES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Après l'atelier expérimental à la Maison centrale d'Ensisheim en 2019, l'Entreprise Adaptée à la maison Centrale de Poissy accueille 4 personnes détenues en situation de handicap, et celle créée au sein du centre pénitentiaire de Châteauroux en accueille 6.



Abonnez-vous à la Revue de l'APAJH

Une revue pour les professionnels
et les familles concernés par le handicap.

**Dans chaque numéro : un dossier thématique sur un grand enjeu de société,
des partages d'expériences, des témoignages d'acteurs du monde du handicap,
des informations pratiques.**

OUI, je m'abonne à La Revue de l'APAJH

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :



Ci-joint mon règlement de 8 € par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de la Revue APAJH pour un an (2 numéros)

**A retourner à : Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine - 29^{ème} étage
Boîte aux lettres n° 35 - 75755 Paris Cedex 15**

*Conformément à la Loi informatique et Liberté du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
pour toute information vous concernant dans notre fichier.*

L'ÉQUIPE DE LA REVUE APAJH

Directeur de la publication : Jean-Louis Garcia – **Comité éditorial :** Noël Baekelandt | Roger Chatelard | Céline Diaz | Michel Miklarz | Dominique Morin | Jade Cattacin | Nolwenn Jamont

Rédactrices en chef : Nolwenn Jamont - Jade Cattacin – **Maquette et couverture :** Solen Ruaud – **Photo de couverture :** Shutterstock - **Rédacteurs :** Gérard Aguer | Sylvie Bonami | Jade Cattacin | Céline Diaz | Sira Dieye | Marylou Jahan | Nolwenn Jamont | Fanny Morel | Muriel Roddier – **Photographies :** Solen Ruaud | Julien Trezeux | Shutterstock | Associations APAJH | Hélène Salazar – **Coordonnées :** 01 44 10 23 40 – federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org – **Routage :** Atelier protégé APAJH – Levallois-Peret – **Imprimerie :** L'imprimerie IGO – Utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert – **Service Abonnement :** Fédération APAJH – 01 44 10 23 40 – Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine - 29^{ème} étage – 75755 Paris Cedex 15

HANDICAP ASSISTANCE



Un service APAJH en ligne gratuit

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap, ...

Une réponse personnalisée par téléphone ou par email.

Par téléphone au **01 44 10 81 50**
les lundis et jeudis de 9h30 à 12h



En ligne, en renseignant **le formulaire**
sur **www.apajh.org**

Une réponse est adressée dans les meilleurs délais.

“ Nos experts
Handicap Assistance
vous accompagnent toute
l'année pour répondre
à vos interrogations
du quotidien ”





TROPHEES APAJH 2023



24
NOVEMBRE
2023

trophees.apajh.org

24 NOVEMBRE 2023



www.apajh.org

APAJH
FEDERATION